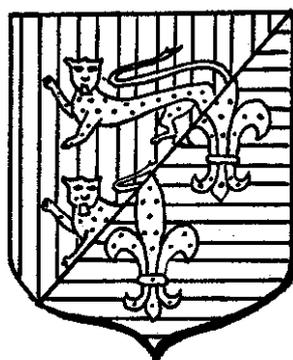


# CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE NORMANDIE



**2<sup>ème</sup> Année**  
**4<sup>ème</sup> Trimestre**  
**OCTOBRE - DECEMBRE 1979**  
**N° 8**

**BULLETIN TRIMESTRIEL**  
**Abonnement 60 F**  
**Le Numéro 15 F**

## COTISATION ET ABONNEMENT 1980

L'Assemblée Générale du 24 novembre 1979 a fixé le montant de la cotisation et de l'abonnement au bulletin de la façon suivante :

### COTISATION

- . Membre actif 10 Fr
- . Membre bienfaiteur 250 Fr

### ABONNEMENT AU BULLETIN

#### . Abonnement France

- . Membre du C.G.H.N. 50 Fr (soit avec la cotisation: 60 Fr)
- . Etudiant membre du C.G.H.N. 40 Fr (soit avec la cotisation: 50 Fr)
- . Non membre 70 Fr (le numéro : 30 Fr)
- . Abonnement de soutien 150 Fr

#### . Abonnement Etranger

- . Membre du C.G.H.N. 60 Fr (soit avec la cotisation : 70 Fr)
- . Non membre 90 Fr

o  
o o

Les membres du Cercle sont invités à renouveler dès maintenant leur cotisation et leur abonnement au bulletin pour 1980 selon le barème ci-dessus. Le versement est à effectuer par chèque bancaire ou virement postal (CCP Rouen 2350 10 Z), libellé à l'ordre du C.G.H.N. et envoyé à l'adresse du Trésorier, 17, rue Louis-Malliot 76000 Rouen. Prière de joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi du timbre quittance à coller sur la carte fédérale.

---

CERCLE GÉNEALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE NORMANDIE

2<sup>e</sup> année, 4<sup>e</sup> trimestre, octobre-décembre 1979, N° 8.

SOMMAIRE

	Pages :
<b>I. VIE DU CERCLE</b>	
1. Le mot du Président	197
2. Compte rendu de l'Assemblée Générale du 24.11.79	197
3. Calendrier des activités futures	202
4. Liste des nouveaux membres	203
5. Avis du Secrétaire	203
6. Avis du Trésorier	203
<b>II. NOUVELLES DE LA FÉDÉRATION ET DES AUTRES CERCLES</b>	
1. La Fédération	204
2. Centre du Dauphiné	207
3. Cercle de l'Ile-de-France	207
4. Cercle Généalogique de l'Ouest	207
5. Cercle Généalogique des P.T.T.	207
<b>III. TRAVAUX DU CERCLE</b>	
1. Initiation à l'Héraldique	208
2. Bibliothèque	219
3. Revue de Presse	220
4. Bibliographie	224
<b>IV. TRAVAUX DE NOS MEMBRES</b>	
1. Mouvements et services de M. de la Mellerie	226
2. Etude comparée de généalogie : CHAMBRAY	230
3. Quartiers de M. de MONS	236
4. Quartiers de M. BETOURNÉ d'HAUCOURT	238
5. Quartiers de Mlle FARIN	240
6. Communication et avis	241
<b>V. QUESTIONS</b>	242
et RÉPONSES	247
<b>VI. DIVERS</b>	
1. Carnet familial	252
2. Nécrologie	252
3. Demandes et offres de recherches	253

CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE NORMANDIE

Membre de la Fédération des Sociétés Françaises de Généalogie  
d'Héraldique et de Sigillographie

---

SIÈGE SOCIAL : Archives Départementales de la Seine-Maritime  
Cours Clémenceau - 76036 Rouen

SECRETARIAT : 17, rue Louis Malliot - 76000 Rouen

---

COMITÉ DIRECTEUR

Président : Comte d'ARUNDEL de CONDÉ, co-fondateur  
Vice-Président (Calvados) : M. Philippe DEVILLARD  
Vice-Président (Eure) : M. Jean-Pierre RAUX  
Vice-Président (Manche) : M. Pierre LETOURMY  
Secrétaire-Trésorier : Comte de GENNES, co-fondateur  
Membres : M. Philippe HENRY  
: M. Jacques MERLE du BOURG, co-fondateur  
: M. Pierre de SCHUTTELAÈRE  
: M. Claude TROXLER

---

MEMBRES D'HONNEUR

M. le duc de la FORCE, Président d'Honneur de la Fédération  
M. le baron de NERVO, Président d'Honneur de la Fédération  
M. le baron Jacques AMEIL, Président de la Fédération  
MM. les Directeurs des Services d'Archives des départements de la Seine-  
Maritime, du Calvados, de l'Eure, de la Manche et de l'Orne.

---

CORRESPONDANCE : A envoyer à l'adresse du Secrétaire-Trésorier (17, rue  
Louis-Malliot, 76000 Rouen), ou à celle du Président (8, impasse d'Anvers  
76000 Rouen), ou à celle des Vice-Présidents (pour le Calvados : M.  
DEVILLARD, 1507 les Mouettes 14130 Pont-l'Evêque ; pour l'Eure : M. RAUX,  
Le Clos, 2 rue Nicolas-Poussin, St-Sébastien-de-Morsent 27930 Evreux ;  
pour la Manche : M. LETOURMY, 50670 Saint-Pois).

Les articles et communications à insérer dans le bulletin sont à envoyer  
à M. HENRY (12 rue Mai, 27200 Vernon), et les Questions et Réponses à M.  
de SCHUTTELAÈRE (avenue du Maréchal-Juin, Morvan 562 C, 76420 Bihorel).

POUR TOUTE CORRESPONDANCE DEMANDANT UNE RÉPONSE, PRIÈRE DE JOINDRE UN  
TIMBRE ET DE RAPPELER SON NUMÉRO DE MEMBRE.

## 1. LE MOT DU PRÉSIDENT

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

En ce début de l'année 1980, qu'il me soit permis de vous adresser tous les voeux du Comité directeur et de moi-même. Il s'agit, bien évidemment, de voeux de santé, de bonheur et de succès dans vos recherches. Que l'an de grâce 1980 vous apporte suffisamment de loisirs pour que vos investigations soient fructueuses.

J'ai aussi le plaisir de vous remercier d'être restés parmi nous même si vous avez dû attendre trop longtemps certains bulletins. J'espère que les mesures que nous avons pu prendre en amélioreront et la qualité et le rythme de parution.

Nous sommes maintenant 400 et il est facile de mesurer le chemin effectué en deux années. Ne nous en contentons pas et soyons d'ardents propagateurs de notre Cercle. Plus nous serons nombreux, plus les échanges seront intéressants et plus les problèmes matériels s'estomperont.

Je me permets aussi, en ce début d'année, de remercier en mon nom et en celui du Cercle tout entier, Madame la Comtesse de Gennes, épouse de notre Secrétaire, pour l'aide précieuse qu'elle nous apporte continuellement. Les heures qu'elle consacre au C.G.H.N. ne sont plus à compter et c'est grâce à elle que les adresses sont faites en temps pour vous envoyer les bulletins, que ceux-ci sont transportés à la poste et timbrés et que les cartes de membres sont rédigées. C'est donc avec joie que je lui renouvelle mes remerciements par l'intermédiaire du bulletin.

C'est en vous demandant de penser, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation selon les nouveaux tarifs définis lors de l'Assemblée Générale, que je termine ce " mot du Président " en souhaitant vous rencontrer au cours de cette année,

G. d'Arundel de Condé

## 2. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 NOVEMBRE 1979 A SAINT-LÔ

Malgré le brouillard épais qui s'était abattu sur l'ensemble de la Normandie et qui empêcha beaucoup de nos membres de parvenir jusqu'à Saint-Lô, un certain nombre de courageux réussirent malgré tout à arriver à bon port pour participer à notre 3<sup>e</sup> Assemblée Générale.

Accueillis le matin d'une façon aussi charmante que délicate par M. NÉDELEC, Directeur des Services d'Archives de la Manche et membre d'Honneur de notre Cercle, et après avoir visité le dépôt des archives départementales et admiré l'effort considérable entrepris pour le reconstituer après sa destruction quasi totale durant la dernière guerre, le Comité Directeur a tenu sa réunion préparatoire à l'Assemblée de l'après midi.

Un sympathique repas agrémenté d'un chaleureux rayon de soleil, a réuni ensuite les membres du Comité et les épouses de certains de ceux-ci.

Avec un léger retard sur l'horaire prévu, les membres du Comité rejoignirent les Archives départementales où une cinquantaine de personnes

les attendaient déjà. Celles-ci avaient pu, tout à loisir, admirer la remarquable et très intéressante exposition généalogique et héraldique organisée avec soin et avec art par M. LETOURMY avec la collaboration de M. NÉDELEC. Nos félicitations et nos remerciements doivent d'ailleurs être adressés à ceux-ci pour tout ce qu'ils ont fait dans l'organisation de cette journée si réussie.

C'est dans une excellente ambiance que le Président, M. d'ARUNDEL de CONDÉ, procède à l'ouverture de l'Assemblée Générale :

C.G.H.N. - Rapport moral du 24 novembre 1979

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est donc la 3<sup>e</sup> fois que nous nous réunissons en Assemblée Générale et c'est avec plaisir que nous nous sommes transportés à Saint-Lô en cette occasion. Il est en effet important que nous continuions à faire le tour des départements normands.

Si vous le permettez, je vais faire le rapport moral de l'exercice écoulé comme de coutume.

Lors de notre précédente Assemblée, tenue à Evreux le 25 novembre 1978, nous avons décidé :

- de porter le nombre de nos adhérents à 400. Ce chiffre est maintenant atteint.
- de mettre notre trésorerie à l'abri des difficultés. Si on peut noter comme le rapport financier vous le montrera, une nette amélioration, il faut aussi savoir qu'elle sera de courte durée en raison des frais grandissants du bulletin, tant sur le plan de l'impression que sur celui des frais postaux. Il faudra peut-être revoir le montant des cotisations et sûrement faire appel aux subventions.
- d'assurer une périodicité correcte du bulletin. Sur ce point, vous n'êtes pas sans avoir remarqué que nous avons le plus grand mal, pour des raisons techniques, à tenir notre engagement. Soyez cependant certains que vous recevrez cette année les quatre bulletins trimestriels prévus.
- d'introduire l'héraldique dans le bulletin. C'est déjà fait au niveau des questions et réponses. Il nous reste à insérer des articles de fond et je puis vous indiquer que le compte rendu de l'excellente conférence de notre Secrétaire attend une place pour paraître.
- d'augmenter la publicité radiophonique et télévisée. D'ores et déjà, M. de GENNES a été interviewé sur l'héraldique à Evreux en septembre ; j'ai eu moi-même l'honneur de présenter notre Cercle sur les écrans de la 3<sup>e</sup> chaîne hier soir et il est prévu une autre émission en février prochain. Elle sera vraisemblablement montée lors de la conférence du 9, augmentée pour la cause d'une mini-exposition.
- d'améliorer l'aide aux débutants. Nous l'avons déjà fait au niveau des conférences et travaux pratiques consacrés à la paléographie ou à l'héraldique. Il reste à " inventer " des séries de cours systématiques.

En définitive, il y a lieu de se réjouir de ce qui a été fait et ce n'est pas négligeable ; notre bulletin n'est-il pas considéré comme l'un des meilleurs de France ? Mais il faut penser sans cesse à aller de l'avant dans la mesure, bien sûr, du temps disponible de chacun. Notre province est riche d'archives, riche aussi de ses chercheurs et nous ne sommes pas prêts de manquer de sujets à aborder.

Voici, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, le bilan qu'il convenait de faire. Que ceux qui ont des questions à me poser le fassent maintenant ; c'est avec plaisir que je leur répondrai.

Je vous remercie de votre attention.

Le Trésorier, M. de GENNES, a donné ensuite lecture du rapport financier :

Rapport financier : exercice 1978-1979

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport financier de l'exercice 1978-1979.

Grâce à l'augmentation du nombre des membres (390 à ce jour) et au relèvement de la cotisation décidé lors de l'Assemblée Générale de l'année dernière, les recettes s'élèvent à 19 925 Fr soit une augmentation de 290 %.

Les dernières adhésions, en cours d'enregistrement, apporteront un supplément de 800 Fr, non compris dans le présent arrêté.

Par contre, un certain nombre de membres n'ont pas renouvelé leur cotisation pour 1979, ce qui représente un manque à gagner de 1 850 Fr. Ces membres n'ont reçu que le bulletin du premier trimestre 1979 et n'ont pas reçu les suivants.

Les dépenses totales s'élèvent à 14 751 Fr, en augmentation de 121 % sur l'année dernière.

Deux postes de dépenses sont particulièrement importants :

- les frais postaux : 5 564 Fr (+ 205 %)
- le bulletin n° 6 : 3 615 Fr (exceptionnellement important et ayant entraîné un prix de revient supérieur de 60 % au prix prévu)

La balance donne un solde créditeur à ce jour de 7 257 Fr, avec lequel il nous faudra faire face aux frais des bulletins numéros 7 et 8, pour lesquels les dépenses ne sont pas encore comptabilisées ou engagées. Les frais postaux représenteront encore pour ces bulletins  $2 \times 1\,500 \text{ Fr} = 3\,000 \text{ Fr}$  c'est-à-dire qu'il ne restera qu'à peine 2 200 Fr pour l'impression alors que nos prévisions se situent aux environs de 3 500 Fr par bulletin, soit un découvert vraisemblable de  $2 \times 1\,300 = 2\,600 \text{ Fr}$ .

Les 800 Fr non comptabilisés ci-dessus viendront en déduction de ces 2 600 Fr.

S'il paraît difficile pour l'année prochaine de compter sur une augmentation sensible du nombre des membres actifs, c'est-à-dire cotisants, il nous faut envisager - pour pouvoir maintenir et améliorer la qualité et la quantité de nos bulletins, activité essentielle et privilégiée de notre Cercle - de réaliser :

- des économies : nous pensons y arriver dans le domaine des frais postaux avec notre enregistrement à la Commission paritaire de Presse.
- des ressources supplémentaires : par une éventuelle augmentation de la cotisation, par des subventions à solliciter auprès des autorités susceptibles d'en accorder, par éventuellement de la publicité.

Le bilan général de l'exercice 1978-1979, arrêté à ce jour et constituant le deuxième exercice depuis la création du Cercle, s'établit de la façon suivante :

	<u>Crédits</u>	<u>Débits</u>
Report solde exercice 1977-1978	2 084.03	
Exercice 1978-1979 :		
<u>RECETTES</u>		
Cotisations	19 843.07	
Vente brochures	82.00	
<u>DÉPENSES</u>		
Fonctionnement et bureau		582.40
Frais postaux		5 564.00
Divers		491.00

Achat brochures		243.00
Achat bibliothèque		27.00
Enveloppes		469.55
Bulletin 2 : retraitage		349.61
Bulletin 3-4 : tirage complémentaire		991.26
Bulletin 5	1	956.64
Bulletin 6	3	615.03
Réserve papier		462.00
		<hr/>
	22 009.10	14 751.49
solde créditeur		7 257.61
		<hr/>
	22 009.10	22 009.10
	=====	=====

Le détail des comptes ayant été présenté le matin au Comité Directeur, l'ensemble du rapport financier a été approuvé par l'Assemblée.

Comme prévu à l'ordre du jour, et conformément à l'article 11 des statuts, il a été procédé au renouvellement d'un tiers du Comité Directeur.

En l'absence de toute autre candidature, les trois membres sortants, MM. HENRY, de SCHUTTELAERE et TROXLER, ont été réélus à l'unanimité.

L'Assemblée a été ensuite saisie du problème de la cotisation et de l'abonnement au bulletin. Afin de pouvoir obtenir son inscription à la Commission paritaire de Presse (ce qui aura pour résultat son allègement des frais d'affranchissement du bulletin), nous devons satisfaire à un certain nombre de conditions. Parmi celles-ci, il en existe une qui exige la séparation de la cotisation de membre du Cercle, de l'abonnement au bulletin, ce dernier devant être facultatif pour les membres. Nos statuts, et notamment les articles 5 et 6, modifiés lors de notre précédente Assemblée Générale du 25 novembre 1978, permettant de se mettre en accord avec cette réglementation, la structure suivante a été proposée à l'Assemblée pour l'année 1980 :

Cotisation annuelle :

- . pour les membres actifs : 10 Fr
- . pour les membres bienfaiteurs : 250 Fr

Abonnement au bulletin :

- abonnement France :

- . pour les membres du Cercle : 50 Fr (étudiant : 40 Fr)  
soit, avec la cotisation, un total de 60 Fr (étudiant : 50 Fr)
- . pour non-membres : 70 Fr (vente au numéro : 30 Fr)
- . abonnement de soutien : 150 Fr

- abonnement Etranger :

- . pour les membres du Cercle : 60 Fr (soit, avec la cotisation un total de 70 Fr)
- . pour les non-membres : 90 Fr

L'ensemble de cette structure a été approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale, pour l'année 1980.

Avant de clôturer l'Assemblée Générale, il a été donné connaissance d'un certain nombre d'informations :

. Edition du bulletin : Le volume de ce dernier, tant au point de vue du nombre de pages qu'au point de vue tirage, ne permet plus de se contenter

des méthodes artisanales employées jusqu'ici. Il nous faut recourir à un procédé moins contraignant pour les bénévoles que nous sommes, mais de qualité. Nous avons opté pour l'offset et nos membres pourront juger du résultat dès la distribution très prochaine du bulletin n° 7. La contrepartie de cette amélioration est évidemment une charge financière supplémentaire que les modifications de tarif approuvées par l'Assemblée permettra, nous l'espérons, d'absorber.

Par ailleurs, le Comité Directeur s'emploie à obtenir des subventions des organismes susceptibles d'en accorder, et envisage une légère publicité dans le bulletin. Ceci devrait nous apporter un appoint non négligeable.

. Congrès de Lyon et Comité de liaison et de coordination des associations et revues culturelles normandes : Un bref compte rendu a été donné par M. de GENNES et M. RAUX (cf ci-après, Nouvelles de la Fédération et des autres cercles).

. Conférences : Les thèmes des deux prochaines conférences (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres 1980) ont été précisés (cf ci-après, Calendrier des activités).

L'Assemblée Générale étant close, la parole fut donnée aux divers conférenciers prévus pour cette seconde partie de notre réunion.

- 1) Exposé de Monsieur Nédelec, Conservateur des Archives départementales de la Manche : " L'art de prendre des notes ".

C'est avec beaucoup d'humour que Monsieur Nédelec nous a enseigné, comme il l'eût fait à des étudiants, comment prendre des notes de telle manière qu'elles soient utilisables par d'autres chercheurs et qu'on s'y retrouve soi-même :

- toujours indiquer la référence : cote d'une liasse d'archives, nom d'auteur et titre pour un livre. C'est évident encore que ce soit souvent négligé.
- donner une présentation décente à son travail : utiliser des feuilles volantes, toutes de même format (21 x 29,7), sur lesquelles on n'écrira qu'au verso à l'encre. Nul n'est certain de la conservation de notes au stylo à bille...
- respecter l'orthographe originelle, citer entre guillemets les passages pris in extenso, indiquer par des crochets (...) ce qui est supprimé.
- restituer par contre la ponctuation moderne et les apostrophes.

Puis Monsieur Nédelec en vint au dépouillement des actes d'état-civil pour lesquels il conseille d'utiliser les fiches normalisées de l'I.N.E.D. et de dépouiller au moins tous les mariages des registres consultés. Cela évite des retours en arrière fastidieux et peut servir aux autres chercheurs.

Ce fut le moment pour l'orateur d'ouvrir une parenthèse sur le sort des papiers après le décès du chercheur. L'inquiétude de l'archiviste est grande de voir des fonds dispersés. Aussi nous conseilla-t-il de prendre toutes dispositions pour la dévolution de nos notes de travail.

Trop tôt arriva la conclusion. Monsieur Nédelec nous donna des conseils fort utiles pour les éditions que nous pourrions être amenés à faire :

- que le titre soit clair, précis, court,
- qu'il y ait une table des matières,
- que figure dans l'ouvrage la bibliographie, les sources et les lacunes dans les sources,
- qu'on n'oublie pas un index qui facilite grandement la consultation.

2) Exposé de Monsieur de Mons, Secrétaire de la Société Archéologique de la Manche : " Quelques remarques sur l'évolution de la noblesse dans le département de la Manche ".

Monsieur de Mons retraça l'évolution de la noblesse du XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, et cela pour 677 paroisses :

- du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, estimation à 1 000 familles
- 1463 (recherche de Montfaut) : 361 familles
- après 1450, reconstitution par les anoblissements. On remarque tout spécialement que les puissantes familles ont presque toutes disparu.
- 1640 : 534 familles correspondant à 1 666 maintenues et à un effectif total de 3 à 5 000 personnes.
- sous Louis XIV, déclin de la noblesse rurale peu fortunée. Les manoirs cessent d'être habités noblement. L'immigration et les anoblissements ne comblent pas les extinctions et les émigrations.
- la Révolution ne provoque que peu d'extinctions, mais beaucoup quittent la région et même la France.
- Depuis, malgré les titres de l'Empire, le nombre de familles ne cesse de diminuer. Ceux qui sont riches s'identifient à la vie de château, les autres aux ruraux.

Le bilan final de Monsieur de Mons se situe en 1975. A cette date, il ne subsistait qu'une trentaine de familles ayant possédé fief dans la région avant 1400, dont une dizaine seulement convenablement étudiées. Il reste donc du travail pour les généalogistes.

3) Exposé de Mademoiselle Lamotte, professeur d'histoire : " De la difficulté d'identification de personnages aux prénoms identiques dans les recherches généalogiques ".

C'est à propos des recherches faites par Mademoiselle Lamotte sur la famille Le Peinteur de Boisjogan que le problème fut évoqué. On se trouve en effet en présence de plusieurs personnages vivant à la même époque portant le même prénom, le même nom et ayant le plus souvent la même sieurie en partage. Comment s'y retrouver ? Cela n'est possible qu'en notant soigneusement les témoins lors des actes de baptêmes, mariages, décès ; c'est pourquoi Mademoiselle Lamotte nous suggéra d'y veiller scrupuleusement.

De la discussion qui suivit, il ressort que l'on peut en général régler de semblables difficultés en faisant appel aussi aux actes notariés et aux aveux rendus aux seigneuries. Cet ensemble de documents permet de reconstituer des filiations et de distinguer avec précision l'époque du décès de tel ou tel personnage. Malheureusement, pour Mademoiselle Lamotte, de semblables documents n'existent plus pour la région de ses recherches en raison des destructions de la dernière guerre.

Un vif remerciement à ces trois orateurs qui ont contribué à donner du prestige à notre réunion en attirant notre attention sur ce qui peut être fait et sur les problèmes qu'on risque de rencontrer.

### 3. CALENDRIER DES ACTIVITÉS FUTURES

Nous renvoyons au calendrier publié dans le précédent bulletin (n° 7, page 162). Nous précisons simplement ici les thèmes des conférences des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres 1980 :

- . Conférence des 9 février à Rouen et 16 février à Evreux :  
" Généalogie pratique : méthode de numérotation et classement "  
par M. Jean-Pierre RAUX.
- . Conférence des 10 mai à Rouen et 31 mai à Evreux : " Utilisation des microfilms et sources généalogiques en France ", par M. Claude TROXLER.

Les conférences sont données aux Archives Départementales à 14 h.

#### 4. LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES

##### Membres actifs

- 394. M. Jean DESCARSIN, 16 rue Pierre Nicole, 75005 Paris.
- 395. M. Patrick AYZOZ, Les Roches Rouges, bâtiment F, 13127 Vitrolles.
- 396. M. le docteur René AUPOIS, "La Grannelais", Bréal-sous-Montfort, 35310 Mordelles.
- 397. M. le comte d'ORGLANDES, 6, rue Emile Dubois, 75014 Paris.
- 398. Maître Jean-Yves LE PORZOU, 22, rue Saint-Melaine, 35000 Rennes.
- 399. M. Alain de COLOMBEL, Bas-Caumont, 27310 Bourg-Achard.
- 400. M. Patrick DELAUNAY, 15, rue Claude Terrasse, 75016 Paris.
- 401. M. Raymond MIGNOT, Gendarmerie de Saint-Lô, 50000 Saint-Lô.
- 402. M. Dominique DELAUNEY, 26, rue Alexis de Tocqueville, 50700 Valognes.
- 403. M. Jean-Luc THOUROUDE, route de Bricquebec, 50700 Valognes.
- 404. Mme Nicole REGNAULT-TISIN, Tribehou, 50620 Saint-Jean-de-Daye.
- 405. M. André VIGNET, 5, rue de Versailles, 50140 Mortain.
- 406. M. Pierre ARNAUD, 7, rue Jeanne d'Arc, 50200 Coutances.
- 407. M. André FERREY, 7, rue Léon Etienne, 35000 Rennes.
- 408. M. Albert ROBERT, 14700 Villy-lez-falaise.
- 409. Mme Suzanne LENTZ, 7, rue Ernest Messner, 21100 Dijon.
- 410. M. André DELHOMME, 73, rue Saint-Germain, 27000 Evreux.
- 411. M. Claude DENIS-MASSE, Chemin du Golf, 76200 Dieppe.
- 412. M. Jean-Jacques LEROY, La Longue Maison, La Barre-de-Semilly, 50810 Saint-Jean-des-Baisants.
- 413. M. Henri PAUMIER, Jort, 14170 Saint-Pierre-sur-Dives.
- 414. M. Marcel ANDRÉ, 130, rue de la Mairie, 50380 Saint-Pair-sur-Mer.
- 415. M. Olivier LAURENT, 11, boulevard Voltaire, 75011 Paris.
- 416. Mme Simone VOISIN, 5, Place de l'Abreuvoif, 27600 Gaillon.

##### Changement d'adresse

M. Romuald de GOUBERVILLE (n° 321), 1, boulevard Pasteur, 44100 Nantes.

#### 5. AVIS DU SECRÉTAIRE

Les cartes fédérales de membre du C.G.H.N. ont été adressées à tous les membres actifs à jour de leur cotisation pour 1979. Elles étaient encartées dans le bulletin n° 7, distribué début décembre. Ceux qui, par erreur, n'auraient pas reçu leur carte, voudront bien s'adresser au Secrétaire.

#### 6. AVIS DU TRÉSORIER

Lorsque ce bulletin parviendra à nos membres, l'année 1980 sera déjà commencée. Nous nous permettons de leur demander de ne pas tarder à renouveler leur cotisation et leur abonnement au bulletin, selon les

nouveaux tarifs votés par la dernière Assemblée Générale (cf ci-dessus). Certains membres ont eu la spontanéité de régler déjà leur cotisation 1980, sans en connaître la nouvelle structure. Pour ceux qui ont réglé sur la base de 1979, nous leur serions reconnaissants de bien vouloir effectuer le versement complémentaire qui convient.

Pour tous, nous leur demandons de bien vouloir joindre à leur règlement une enveloppe timbrée à leurs nom et adresse, afin que nous puissions leur adresser le timbre quittance à coller sur leur carte de membre.

A tous, merci d'avance.

## II - NOUVELLES DE LA FÉDÉRATION ET DES AUTRES CERCLES

### 1. FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES DE GÉNÉALOGIE

Monsieur le Baron AMEIL, Président de la Fédération, nous a fait parvenir le compte rendu ci-dessous du colloque " Archives et Généalogie ", organisé les 11 et 12 juin 1979, et auquel notre Président, M. d'ARUNDEL de CONDÉ, représentait notre Cercle.

#### Colloque " Archives et Généalogie "

Sur le thème " Archives et Généalogie " s'est tenu à Paris dans les salons de l'hôtel de Rohan les 11 et 12 juin 1979 un Colloque à l'initiative de Monsieur Jean FAVIER, Directeur Général des Archives de France.

Participaient à ce colloque une soixantaine d'archivistes et de généalogistes, amateurs et professionnels.

Etaient en particulier présents ou représentés :

- La Fédération des Sociétés Françaises de Généalogie, d'Héraldique et de Sigillographie,
- le Centre d'Entraide Généalogique,
- la Société Française d'Héraldique et de Sigillographie,
- le Centre de Généalogie protestante
- les Centres Généalogiques d'Alsace, Anjou, Ardennes, Auvergne, Bourbonnais, Ile de France, Loir-et-Cher, Languedoc, Loiret, Marche et Limousin, Midi-Provence, Nord, Normandie, Ouest, Paris, Picardie, Touraine, Versailles,...

Au cours de la séance inaugurale, Monsieur Jean-Philippe LECAT, Ministre de la Culture et de la Communication, insista sur le fait que ce Colloque, après confrontation des points de vue des archivistes et des généalogistes, allait permettre la rédaction des décrets d'application de la loi sur les Archives, en date du 3 Janvier 1979 (cf. Héraldique et Généalogie de Mars/Avril 1979, page 77).

Il ajouta que la principale mission des archivistes était le classement et la conservation des documents, puis leur mise à la disposition des lecteurs avec le souci de protéger et les documents et la vie privée des citoyens ; les archivistes n'ont pas de personnel affecté aux recherches privées ; les généalogistes ne doivent pas se priver de la joie qu'ils tirent à faire eux-mêmes leurs recherches.

Le problème se ramène à celui de la réunion en un même lieu du chercheur et du document : doit-on préférer le déplacement du chercheur vers le document, ou du document vers le chercheur ? Pour de multiples raisons,

les archivistes choisissent la première solution ; le microfilmage permet cependant d'appliquer la seconde solution.

1ère séance de travail : la réglementation, par Monsieur Christian GUT, Conservateur-en-chef.

Un texte complet ayant été mis à la disposition des participants, ces derniers sont supposés connaître parfaitement la loi sur les Archives.

Rappelons les délais de communicabilité :

- 150 ans, à compter de la date de naissance, pour les dossiers médicaux ;
- 120 ans, à compter de la date de naissance, pour les dossiers de personnel ;
- 100 ans, à compter de la date de l'acte, pour l'état-civil, l'enregistrement, les minutes notariales, les enquêtes statistiques ;
- 60 ans, à compter de la date de l'acte, pour les documents intéressant la sûreté de l'Etat ou la Défense Nationale.

Pour l'orateur, les tables décennales sont soumises aux mêmes règles que les registres paroissiaux ; les minutes notariales étant devenues archives publiques, les notaires n'en sont pas propriétaires, mais seulement dépositaires ; leurs photocopies ne nécessitent plus l'autorisation préalable du notaire.

En ce qui concerne les heures d'ouverture, l'orateur fait remarquer que, le personnel des Archives Départementales dépendant du Préfet et étant à la charge du Conseil Général, on constate d'importantes disparités : si les généalogistes souhaitent la journée continue ou l'ouverture du samedi avec ou sans service réduit, ils doivent adresser leurs pétitions au Président du Conseil Général ou aux Députés. Les dates de fermeture pendant les vacances des divers dépôts sont consultables dans tous les dépôts.

Pour gagner du temps, il est toujours possible d'envoyer par la poste quelques jours à l'avance les fiches de demande de documents.

En conclusion, il faut distinguer le fait et le droit : les Directeurs d'Archives Départementales ont la possibilité d'interpréter avec plus ou moins de rigueur les décrets d'application élaborés par le Conseil d'Etat.

2e séance de travail : l'accueil, par Monsieur Bernard MAHIEU, Conservateur-en-chef.

a) Renseignements statistiques sur les chercheurs

- Aux Archives Nationales, il y a 20 ans, les généalogistes représentaient 5 % des chercheurs ; leur nombre est monté actuellement à 28 %. Voici le détail :

		<u>Tendance</u>
. Généalogistes	28 %	hausse
( Professeurs d'Université	10 %	
( C.N.R.S.	10 %	
. Universitaires ( Etudiants (thèses)	23 %	
( Professeurs enseignement second.	8 %	
( Instituteurs	1 %	baisse
. Chercheurs individuels	16 %	
. Chercheurs occasionnels	4 %	
	<u>Total 100 %</u>	

- Aux Archives Départementales de l'Allier, les généalogistes représentent 30 % des chercheurs, mais le nombre d'articles qu'ils demandent représentent 70 % du total.

- Dans les Archives Communales, les généalogistes approchent des 100 %.

## b) Les cartes d'admission

Les cartes des Archives Nationales donnent accès à tous les dépôts d'archives ; elles sont très faciles à obtenir sur place ; nous avons demandé qu'une coordination existe entre les services de délivrance des cartes des Archives Nationales et de la Bibliothèque Nationale.

La Fédération a présenté un exemplaire spécimen de la carte nationale ; elle en fera parvenir un exemplaire aux divers dépôts d'archives.

## c) Les instruments de travail

Ont déjà paru les tomes 1 et 2 de l'Etat Général des Fonds des Archives Nationales ; deux autres tomes sont attendus. Il existe actuellement, d'autre part, 32 guides d'Archives Départementales : Celui de l'Allier, par Monsieur Bernard de FOURNOUX, comporte une étude des fonds d'enregistrement et de contrôle valable pour tous les départements.

Monsieur Michel LE PESANT rédige un nouveau guide des recherches généalogiques aux Archives Nationales, constituant une actualisation du guide de Monsieur Jacques MEURGEY de TUPIGNY.

A signaler l'existence du guide des sources de l'histoire des Etats-Unis dans les archives françaises (1976, France Expansion) et de la pratique des documents anciens, publiée par les Archives Départementales de la Haute-Savoie.

## d) Les demandes de renseignements

Les archivistes sont submergés par un flot de lettres émanant de chercheurs, qui ne peuvent se déplacer et qui demandent des renseignements souvent longs à obtenir ; la Fédération et les Centres de province se déclarent prêts à apporter leur concours pour répondre aux lettres que les archivistes voudront bien leur communiquer.

3<sup>e</sup> séance de travail : l'exploitation, par Monsieur Pierre DURYE, Conservateur-en-chef.

### a) Statistiques

#### . Aux Archives Nationales,

la salle Soubise délivre 61 000 articles par an  
la salle Clisson délivre 15 000 articles par an  
la salle du Minutier délivre 17 000 articles par an  
la salle des plans délivre 9 000 articles par an

soit en moyenne 2 150 kilogrammes par jour.

. Aux Archives de la France d'Outremer, rue Oudinot, le nombre de places de lecteurs est de 25 seulement ; on y compte 800 lecteurs différents : Il est prévu de transférer à Aix-en-Provence tout le dépôt, car les archives sont actuellement en danger à Paris.

### b) Reproduction

La photocopie abîme les registres : aussi a-t-elle déjà été interdite dans certains dépôts, mais la photographie des documents communicables est toujours possible, photographie soit par le lecteur lui-même, soit par le photographe officiel s'il en existe un.

Dans certains dépôts, la délivrance de copies dactylographiées se fait au tarif de 10 Fr par page.

### c) Mise en fiches de l'état-civil

Devant le nombre croissant des Centres de Généalogie qui dépouillent systématiquement l'état-civil, il a été décidé de créer une commission archiviste-généalogiste-informaticien chargée de normaliser les fiches

de dépouillement.

Monsieur Yvan CLOUIAS, responsable du service Informatique aux Archives Nationales, fait état du dépouillement des minutes notariales de l'année 1751 en provenance du Minutier Central des Notaires de Paris, ainsi que du répertoire des 213 000 décorés de la légion d'Honneur.

### Conclusion et commentaires

Monsieur Jean FAVIER estime que la confrontation des points de vue des archivistes et des généalogistes doit être dorénavant organisée périodiquement au cours de Colloques qui pourraient avoir lieu, par exemple, tous les deux ans.

En guise de conclusion, nous devons reconnaître que par ce premier Colloque, les généalogistes sont devenus des partenaires à part entière : ils ont acquis leurs lettres de noblesse.

## 2. CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU DAUPHINÉ

Le Centre Généalogique du Dauphiné a eu l'heureuse initiative de nous signaler que la Bibliothèque d'étude Lyautey, boulevard Maréchal Lyautey à Grenoble, qui est une des plus importantes bibliothèques provinciales de France, possède un fonds généalogique de tout premier ordre, tant en ouvrages français qu'étrangers.

Nos membres de passage ou en séjour à Grenoble seront les bienvenus dans cette bibliothèque où, à côté d'ouvrages particuliers au Dauphiné, ils trouveront une quantité d'autres ouvrages généraux ou particuliers leur permettant d'y poursuivre leurs recherches.

## 3. CERCLE D'ÉTUDES GÉNÉALOGIQUES ET HÉRALDIQUES DE L'ILE-DE-FRANCE

Ce Cercle publie désormais une revue nommée "STEMMA", paraissant tous les trimestres. On peut s'abonner auprès du Président, M. Philippe JOST, 46, route de Croissy, 78110 Le Vésinet.

## 4. CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE L'OUEST

Le C.G.O. met en souscription son annuaire 1980. Cet ouvrage donnera :

- . La liste des adhérents, avec leur adresse
- . La liste alphabétique des familles étudiées par les adhérents (12 000 patronymes intéressant toute la France)

On peut demander des bulletins de souscription au C.G.H.N. ou directement au C.G.O. (3, rue des Bons-Français, 44000 Nantes).

Prix de souscription : 125 Fr jusqu'au 31.01.79 et 150 Fr après souscription.

## 5. CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES P.T.T.

Fondé en juillet 1979, ce Cercle a pour but de : " établir des contacts, de créer des liens et de faciliter les échanges et l'entraide entre les membres en activité ou retraités de l'Administration des P.T.T. ".

L'adresse est : Boite Postale N° 33, 75821 Paris-Cédex 15.

Ce Cercle édite un bulletin et nous en assure le service en échange du nôtre.

## 1. INITIATION A L'HÉRALDIQUE

Comme annoncé dans notre précédent bulletin, nous donnons ici le texte qui a servi de support à M. de GENNES, notre Secrétaire et Trésorier, pour sa conférence donnée à Rouen le 22 septembre 1979 et à Evreux le 29 septembre 1979.

Que l'en veuille bien excuser la brièveté et le dépouillement du texte, celui-ci n'étant qu'un canevas, essentiel mais non exhaustif.

### L'HÉRALDIQUE

#### I. INTRODUCTION

Vous n'avez pas été sans remarquer que le nom de notre cercle - sa "raison sociale" en quelque sorte - comportait le mot HÉRALDIQUE.

Vous vous souvenez, ou du moins certains d'entre vous se souviennent pour nous l'avoir déjà entendu dire, que c'est pour une raison bien précise que nous avons introduit ce mot HÉRALDIQUE dans notre nom lors de la fondation de notre cercle.

Nous avons effectivement considéré que la science héraldique était inséparable de la généalogie dont elle constitue un des éléments qui, pour les familles ayant des armoiries, est essentiel. Comme nous l'avons souvent souligné, la généalogie ne doit pas se limiter au squelette que serait le seul relevé de noms, de prénoms et de dates. Il y a tout un environnement et de multiples prolongements - historiques, sociologiques, économiques, statistiques, etc - qui seuls font véritablement revivre les ancêtres en les situant dans le contexte même de la VIE qu'ils ont vécue.

L'Héraldique est un de ces éléments privilégiés, objet de notre étude d'aujourd'hui.

Comme le sujet est extrêmement vaste, il nous faudra, au moins pour aujourd'hui, nous limiter. Nous tenterons donc de vous brosser un panorama général de la question, nous réservant de revenir une autre fois plus en détail sur tel point ou tel aspect qui nécessiterait une plus longue dissertation.

#### Quelques définitions

BLASON terme désignant d'une manière très générale tout ce qui concerne les armoiries, science et art. S'emploie comme synonyme du mot armoiries. Viendrait du mot allemand "blasen" (souffler) car dans les tournois, on annonçait en soufflant dans une trompette la venue d'un chevalier que le décryptage de ses armoiries permettait d'identifier. D'où le verbe blasonner qui signifie décrire des armoiries.

ARMOIRIES ce sont les emblèmes caractéristiques des derniers siècles du Moyen Age en Europe. Ces emblèmes diffèrent de ceux employés ailleurs ou à d'autres périodes de l'Histoire. Le mot vient de ce que le support principal et primitif de ces emblèmes était le bouclier du chevalier, pièce essentielle de son armure. Ils pouvaient être cependant également représentés sur les bannières des bannerets, sur les housses ou caparaçons des chevaux, sur les cotes d'armes.

## HERALDIQUE

## SCIENCE HERALDIQUE

## ART HERALDIQUE

a le même sens que blason, mais est normalement employé comme adjectif dans les expressions : science héraldique, art héraldique. Il est aujourd'hui employé substantivement pour désigner cette science et cet art sous tous leurs aspects. Il vient du mot héraut qui désignait celui qui était chargé de connaître les armoiries des participants aux joutes et tournois, d'en tenir recueil et d'en fixer la codification.

## II. HISTORIQUE. ORIGINE DES ARMOIRIES. FORMATION DU BLASON

" De tout temps, écrit D.L. Galbreath, les guerriers, fiers de leurs exploits, ont cherché à se distinguer par leurs armes et les emblèmes qui les décorent. Ainsi Homère consacre-t-il un chant de l'Illiade à la description du bouclier d'Achille. On trouve des armes et particulièrement des boucliers décorés chez les Romains, comme dans l'Empire d'Orient, dans les troupes de l'Islam et même dans des civilisations éloignées et bien différentes ".

Mais ces décorations de boucliers, qui restèrent toujours individuelles ou collectives, n'ont aucun point commun avec les caractères propres aux emblèmes adoptés avant le milieu du XII<sup>e</sup> siècle par la chevalerie du Moyen Age et qui, rapidement, constituèrent un système d'identification obéissant à des règles et des lois très précises.

Conservés de père en fils, héréditairement, ces emblèmes devenus des armoiries constituèrent les marques propres des familles, non seulement dans les hautes classes de la société médiévale - chevalerie, noblesse - mais aussi dans la bourgeoisie, chez les paysans, dans les corporations.

De nombreuses théories ont été émises quant à l'origine des armoiries. Certains ont voulu les faire remonter à la nuit des temps, n'hésitant pas à en attribuer à Adam et Eve, Noë et même ... le Christ ! Ceci n'est pas sérieux.

Comment s'est forgé ce système particulier, on ne peut le dire avec exactitude. On constate seulement de façon précise que les armoiries apparaissent, presque spontanément, dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Puis, très vite après la deuxième Croisade (1147), leur emploi devient général chez les nobles et les chevaliers.

On admet couramment aujourd'hui que c'est vraisemblablement la première Croisade, prêchée par Urbain II en 1095, qui rendit indispensable un système homogène de signes particuliers pour reconnaître, dans ces masses d'occidentaux de toutes régions et de toutes classes sociales qui se précipitèrent en Orient, les chefs et les chevaliers qui les encadraient et qui, sans cela, derrière l'anonymat de leurs armures et de leurs heaumes, à nasal ou fermés, ne pouvaient être identifiés et suivis.

La Normandie a le privilège de conserver un témoignage de ce que les armoiries ne paraissent pas avoir existé avant la première Croisade. Il s'agit de la célèbre " tapisserie de Bayeux ", tissée vers 1080 par la Reine Mathilde, et sur laquelle aucun bouclier, aucune bannière ou oriflamme ne porte ces marques distinctives qui seront plus tard les caractéristiques des armoiries.

Par ailleurs, les descriptions parvenues jusqu'à nous de l'entrée des chevaliers croisés à Constantinople en 1096 nous montrent des boucliers dont " la surface extérieure est de métal, tellement poli par de fréquents astiquages, ainsi que la bosse de cuivre brillant au milieu, que cela éblouit les spectateurs ".

Par contre, on note que le système mis en place subit certaines influences de l'Orient : celui-ci semble avoir révélé aux Chevaliers l'usage des couleurs vives et diverses, que l'on retrouve dans les émaux du blason, ainsi que divers emblèmes ou la stylisation des animaux héraldiques.

Tout ceci conjugué tend à démontrer que ce sont bien les deux premières Croisades qui furent, en quelque sorte, le " creuset " dans lequel se forgèrent les armoiries, créant dans ce contexte la nécessité de leur existence.

Parallèlement à leur apparition sur les boucliers et les bannières, les armoiries se retrouvent très tôt sur les sceaux dont l'importance était très grande à une époque où les chevaliers et les grands ne savaient pas écrire ni même parfois signer. L'application de leur sceau au bas des chartes équivalait à leur signature et authentifiait leur accord ou leur présence.

L'introduction des armoiries dans les sceaux se fit tout naturellement puisque ceux-ci représentaient, à l'intérieur d'une légende, le chevalier monté sur son cheval, tenant son bouclier armorié devant lui. Par la suite, chevalier et cheval disparurent, ne laissant plus apparaître que le bouclier dont la représentation sous des formes évolutives dans le temps, donna finalement ce que l'on appelle l'ECU, et qui est devenu par la suite le support privilégié des armoiries dans la représentation de celles-ci.

Ce qui est remarquable dans cette genèse, c'est que l'usage des armoiries et ses règles apparaissent d'une façon générale dans tout le monde féodal européen. Ce caractère d'universalité, si l'on peut dire, ajoute encore à l'hypothèse d'une origine due aux Croisades.

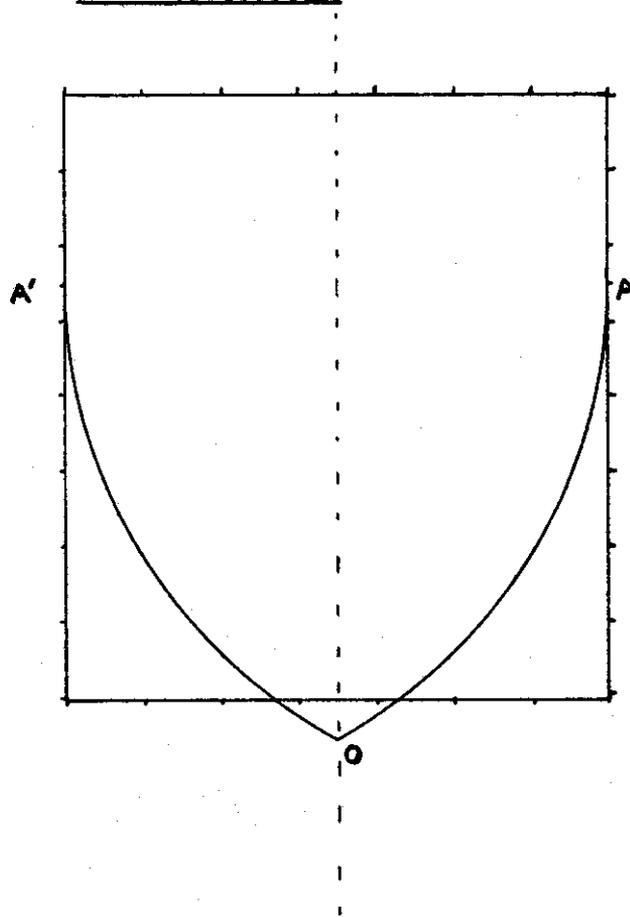
Du champ de bataille et des sceaux, l'usage des armoiries s'est encore trouvé renforcé par le besoin d'identifier les combattants au cours des tournois dont le Moyen Age fut si friand. Des hérauts spécialisés dans la connaissance des armoiries étaient chargés d'identifier les chevaliers par leurs armes et de proclamer leur identité. Pour cela il leur fallait déchiffrer les armoiries peintes sur les boucliers, les housses des chevaux, les cottes d'armes, et les décrire. Ils furent à l'origine de la codification du langage héraldique qui permet ainsi de blasonner les armoiries, et de la science qu'a constituée la connaissance de ce langage. Les précieux recueils constitués par eux sont à l'origine des catalogues plus modernes appelés armoriaux et dans lesquels on peut retrouver la description et le dessin des armoiries de très nombreuses familles.

Signe distinctif de reconnaissance, les armoiries furent rapidement utilisées comme marque de propriété et c'est ainsi que, surtout depuis la Renaissance, on les trouve sculptées dans la pierre ou le bois, gravées dans le métal de nombreuses pièces d'orfèvrerie ou peintes sur divers supports, permettant ainsi à chaque fois d'identifier le possesseur.

Comme nous l'avons dit, l'usage des armoiries ne resta jamais le privilège de la seule classe noble, même si c'est dans celle-ci qu'il fut le plus répandu. Les bourgeois, les paysans les utilisèrent. Les villes et corporations de métier les imitèrent, sans oublier les évêchés et les abbayes.

Cette généralisation du port des armoiries parut à Louis XIV pouvoir constituer une source de profit non négligeable. C'est ainsi que, par un édit de 1696, il décida la création d'un Armorial Général dans lequel seraient enregistrées moyennant finance, les armoiries de tous les Français qui en portaient. Plein de zèle, les commis de d'Hozier, chargés de cette opération, imposèrent d'office des armoiries non seulement à ceux qui étaient connus pour en avoir mais négligèrent de les déclarer, mais aussi à de nombreux notables jugés dignes de pouvoir en porter, entendez par là susceptibles de pouvoir payer la finance correspondante. La recette fut d'environ 5 millions et demi de livres. Il en reste un recueil officiel qui pour l'ensemble de la France est extrêmement précieux par la photographie qu'il donne de la société de l'époque. Face à cette officialisation des armoiries portées alors par les familles, il convient à

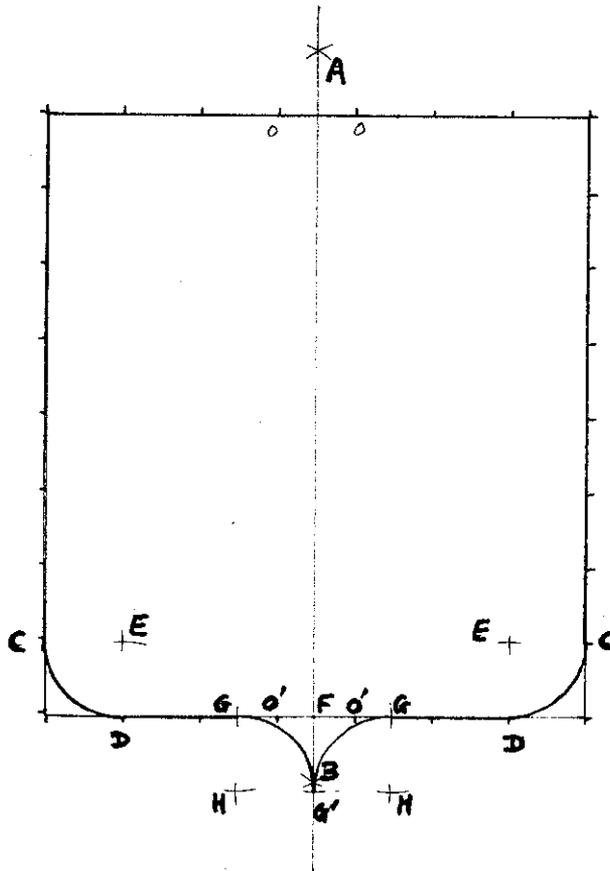
ECU A L'ANCIENNE



Etant donné l'écu en bannière, avec une ouverture de compas égale à 7 modules, tracer :

- à partir du point A (situé à 2,5 modules du haut de l'écu) l'arc A'O
  - à partir du point A', l'arc AO
- O étant l'intersection des deux arcs.

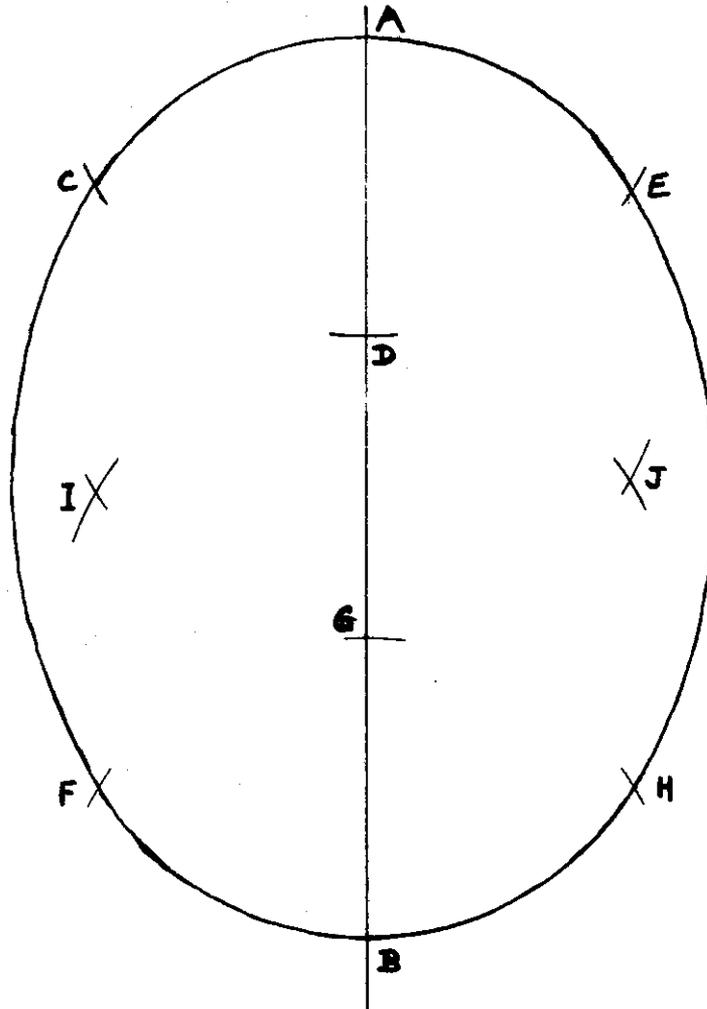
ECU MODERNE



Etant donné l'écu en bannière (recrangle de 8 modules de haut sur 7 de large) et avec une ouverture de compas égale à 1 module :

- 1) des points  $O, O'$  et  $O', O'$  placer les points  $A$  et  $B$   
tracer la droite passant par  $A$  et  $B$
- 2) des points  $C$  et  $D$  placer les points  $E$   
du point  $E$  tracer l'arc  $CD$
- 3) du point  $F$  placer les points  $G$  et  $G'$   
des points  $G$  et  $G'$  placer les points  $H$   
du point  $H$  tracer l'arc  $GG'$
- 4) arrondir la pointe de l'écu en  $B$

ECU A L'ITALIENNE



Soit AB la hauteur de l'écu à l'italienne

1) avec une ouverture de compas égale au tiers de la hauteur, tracer :

- à partir du point A les points C, D et E
- à partir du point B les points F, G et H

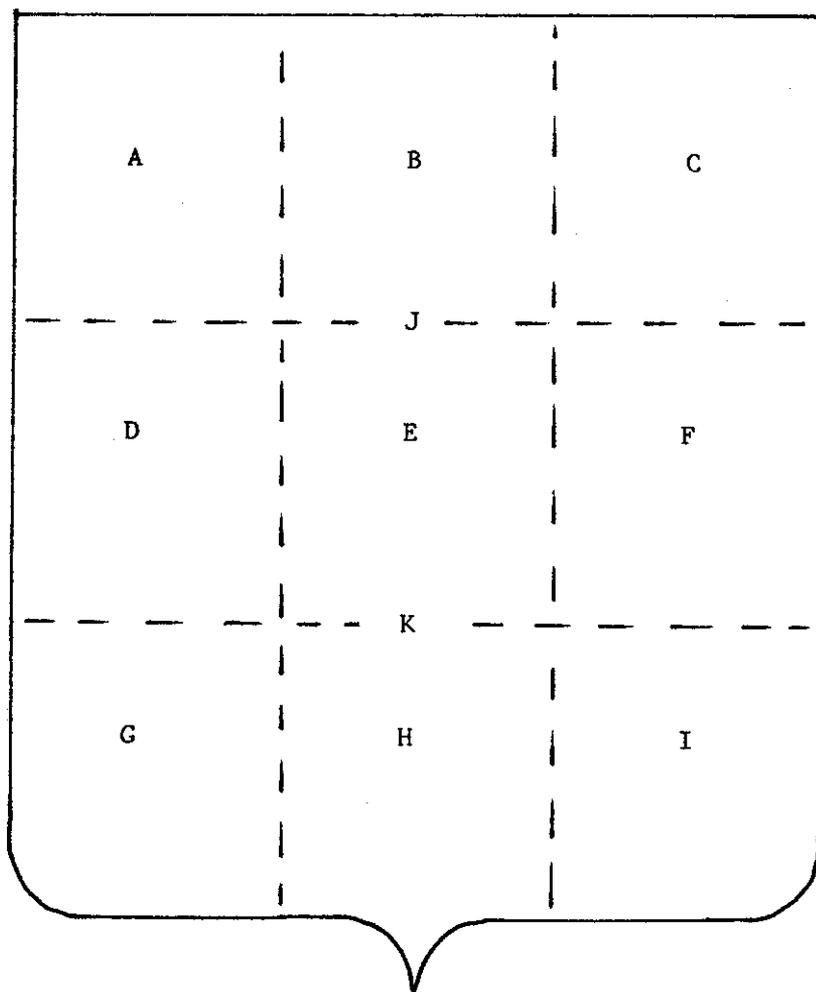
2) tracer :

- à partir du point D l'arc CAE et les points I et J
- à partir du point G l'arc FBH et les points I et J

3) En prenant I et J comme centre, tracer les arcs

EH et CF

LES POINTS DE L'ECU



ADG flanc dextre

ABC chef

GHI pointe

E point d'honneur

K nombril

CFI flanc senestre

E coeur ou abîme

A canton dextre du chef

C canton senestre du chef

G canton dextre de la pointe

I canton senestre de la pointe

l'égard des armes imposées d'office de demeurer très prudent, puisqu'elles peuvent en fait être différentes des armes réelles mais non déclarées, et parce qu'elles n'ont pas été forcément conservées telles quelles par les descendants de ceux qui s'en virent attribuer de force.

Disons pour terminer ce chapitre que si la Révolution supprima les armoiries, celles-ci réapparurent après la tempête. Tout d'abord sous l'Empire, Napoléon I<sup>er</sup> créa un système héraldique comportant certaines particularités consistant en des marques spécifiques et communes, permettant de distinguer le rang ou le titre dans la hiérarchie militaire ou civile du bénéficiaire des armoiries concédées par l'Empereur. Ce système ne survécut pas. A la Restauration, les règles traditionnelles du blason reprirent leurs droits et restent encore aujourd'hui en vigueur.

### III. LE BLASON

Les armoiries se composent de plusieurs éléments. Pour en faire l'analyse, nous verrons successivement :

- l'ÉCU d'armes
- les Figures héraldiques
- les Figures naturelles et artificielles
- les Ornaments extérieurs
- le Langage héraldique

#### 1. L'ÉCU D'ARMES

##### 1.1. Sa forme

" Dérivé du bouclier des paladins féodaux, l'Ecu d'Armes (scutum), en passant dans le Blason, y fut soumis à des règles invariables et que le caprice des peintres modernes a singulièrement élargies ".

Ainsi réagissait P.B. Gheusi dans son manuel du blason paru entre les deux guerres, pour condamner des déviations à l'ESPRIT et à l'ESSENCE du blason effectivement critiquables.

Ces règles, il faut les bien connaître pour pouvoir échapper aux fantaisies qui ne peuvent que dénaturer cette Science du Blason, dont la réglementation des formes et des couleurs constitue la raison d'être de son originale splendeur.

" Le seul écu, écrivait le Père Ménestrier, avec ses émaux et ses figures est l'essence du Blason, et les armoiries de famille sont blasonnées quand on a spécifié ces choses, le reste n'étant qu'ornement ".

Des différentes variations dans le temps et selon les régions de l'Ecu d'armes, sont dérivées les diverses formes de l'écu dans le dessin héraldique.

La forme ancienne, la plus courante à une certaine époque, évoque un triangle dont les côtés latéraux sont arrondis vers la pointe. Il se construit de façon très précise.

L'écu moderne, parfois appelé français, dérive de l'écu en bannière, privilège des anciens seigneurs bannerets. Ceux-ci avaient en effet leur écu de forme carrée, puis de forme rectangulaire de sept modules de largeur sur huit de hauteur. L'écu moderne se distingue de ce dernier par le côté du bas qui est en forme d'accolade.

L'écu italien, de forme ovale, est aussi utilisé en France.

L'écu en losange est généralement adopté par les demoiselles et quelquefois par les veuves.

Les autres formes rencontrées sont le plus souvent de fantaisie (le

XVIII<sup>e</sup> siècle en a été très friand) ou en usage dans les pays étrangers (Allemagne, Suisse,...).

### 1.2. Les Points de l'écu

La description d'un écu devant être précise et sans ambiguïté, on a attribué différents noms aux divers " points " de l'écu, c'est-à-dire aux divers emplacements où peuvent se situer les figures qui composent un blason :

- flanc dextre
- flanc senestre
- chef
- coeur ou abîme
- pointe
- canton
- point d'honneur
- nombril

Il faut prendre garde au fait que, sur le plan de l'orientation, l'écu est supposé être sur la poitrine du guerrier qui fait face. L'écu se définit par rapport au guerrier : la droite de celui-ci - et donc la "dextre" pour le blason - est sur la gauche du lecteur ; sa gauche - "senestre" - est sur la droite du lecteur.

### 1.3. Relief de l'écu

Si l'écu dans le blason vient, au point de vue de ses contours et de sa forme, de l'écu d'armes, les partitions et figures qui se trouvent à l'intérieur viennent pour parties des cottes dont on recouvrait les armures et pour partie des signes distinctifs adoptés par chacun.

Certaines partitions viennent de pièces "cousues" et l'ensemble présente un relief uniforme.

Les autres pièces sont "brochantes", c'est-à-dire en superposition, autrement dit en relief. Selon l'orientation de l'éclairage, ce relief donne une ombre. Par convention, l'éclairage est censé venir diagonalement du point dextre du chef au point senestre de la pointe, entraînant pour les pièces brochantes une ombre du côté opposé.

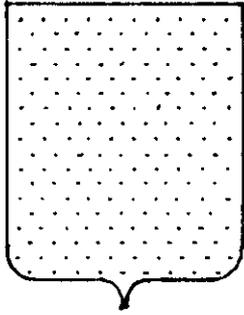
### 1.4. Emaux de l'écu

Le blason reconnaît dix émaux ou couleurs :

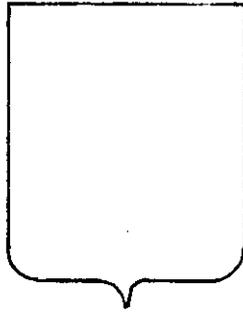
Deux métaux :	Jaune = Or	à l'origine, tissus brochés ou feuilles métalliques.
	Blanc = Argent	
Six couleurs :	Noir = Sable	tissus de soie ou laine teinte.
	Rouge = Gueules	
	Bleu = Azur	
	Vert = Sinople	
	Violet = Pourpre	
	Orangé = Orangé	
Deux pannes :	Hermine	fourrures.
	Vair	

L'hermine est normalement un semé de mouchetures de sable sur un champ d'argent. Lorsque ces émaux sont intervertis, cela donne le contre-hermine.

Le vair est un champ de menues partitions cousues en forme d'écusson la pointe en haut, et normalement d'argent et d'azur. Sa représentation se fait par bandes horizontales (normalement 5) appelées tires et remplies des partitions en forme d'écu appelées points. Lorsque deux tires par deux tires, les bases des points sont adossées, on obtient le contre-vair. Lorsque les émaux sont différents, on emploie les termes de vairé



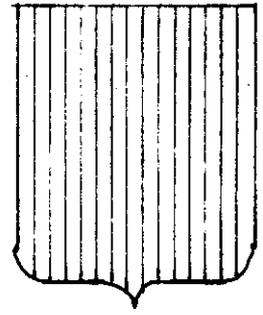
OR



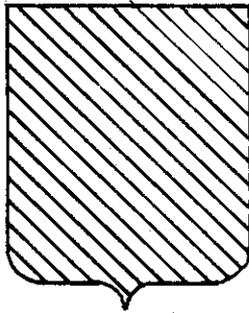
ARGENT



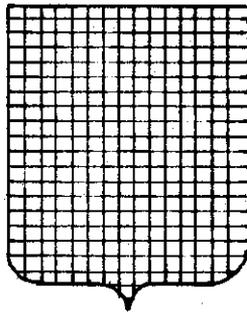
AZUR



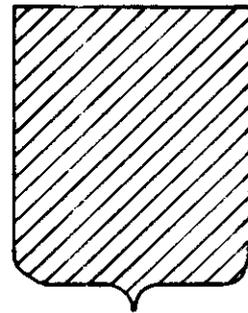
GUEULES



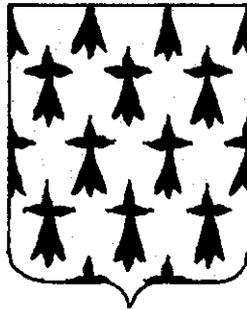
SINOPLÉ



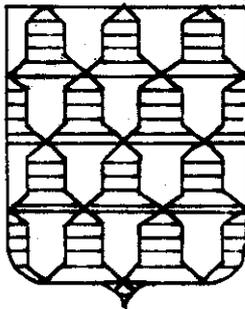
SABLE



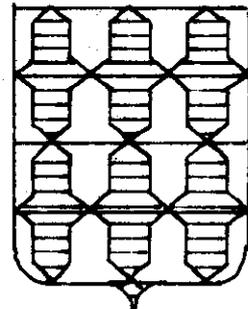
POURPRE



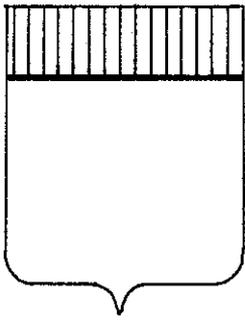
HERMINE



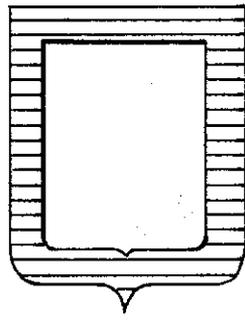
VAIR



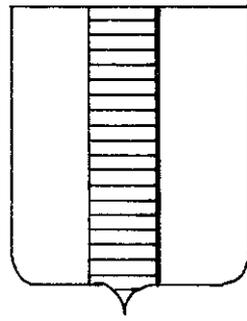
CONTRE-VAIR



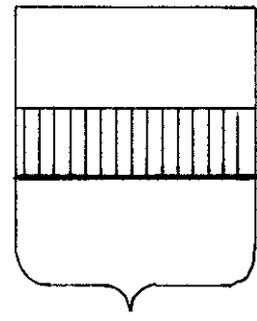
CHEF



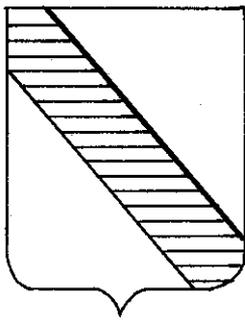
BORDURE



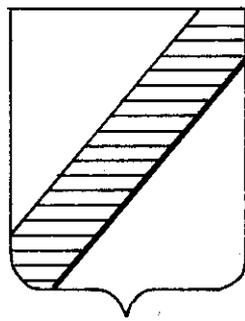
PAL



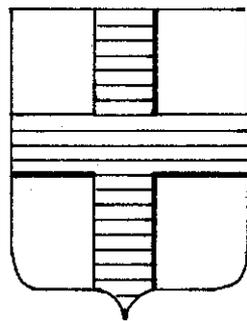
FASCE



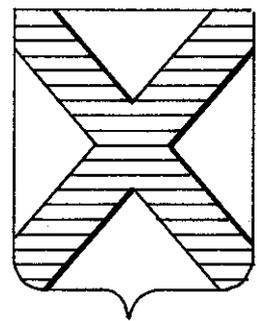
BANDE



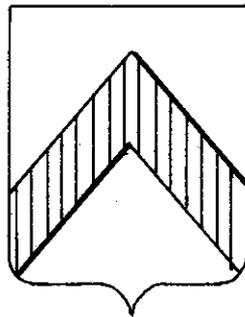
BARRE



CROIX



SAUTOIR



CHEVRON

et contre-vairé. Lorsque les émaux ne sont pas peints mais en noir et blanc, on utilise par convention un système de lignes et de points qui permet d'identifier les émaux.

## 2. FIGURES HÉRALDIQUES

On appelle ainsi les figures qui sont propres et spécifiques au système héraldique.

### 2.1. Les Pièces honorables

On en dénombre trente dont les plus usuelles sont :

- chef
- bordure
- pal
- fasce
- bande
- barre
- croix
- sautoir
- chevron

Ces pièces sont normalement brochantes.

### 2.2. Rebattement des pièces honorables

Il s'agit d'une répétition de la même pièce, avec ses caractères qu'une modification dans les dimensions primitives ne saurait dénaturer. Les lois de la géométrie symétrique et proportionnelle régissent ici les rebattements.

Peuvent être rebattues :

- le pal	si plus de 5 fois	=	vergette
- la fasce	♠	=	burelle
- la bande	♠	=	cotice en bande
- la barre	♠	=	cotice en barre
- le chevron	maximum 8		

ainsi que l'orle, l'emmanche, la pile, l'emmanchure, etc.

### 2.3. Modification des pièces honorables

Ces modifications peuvent porter sur :

- la forme : les lignes sont incurvées ou arrondies.
- l'intégralité : l'intérieur est découpé pour laisser voir le champ.
- la dimension : réduite en taille, la pièce change de nom ; elle peut être aussi déformée ou réduite en longueur.

Toutes ces modifications se précisent toujours.

### 2.4. Les Meubles

Il s'agit de pièces moins honorables que les pièces précédentes et de caractère différent. Les meubles sont toujours brochants. De dimensions plus réduites, souvent en nombre, ils peuvent occuper une grande variété de positions et de dispositions.

Les meubles les plus fréquents sont :

- la billette
- le losange
- la fusée
- le besant (toujours de métal)

- le tourteau (toujours de couleur)
- la mâcle
- l'annelet

### 2.5. Combinaison des pièces et membres

Elles sont nombreuses et permettent la très grande variété des armoiries. Les meubles peuvent accompagner ou charger les pièces honorables.

### 2.6. Partitions de l'écu

Il s'agit là de figures partageant l'écu en deux ou plusieurs parties tout en restant dans le même plan. C'est-à-dire que chacune de ces parties est cousue et non brochante.

Les partitions sont au nombre de quatre figures de base dérivant des " quatre coups guerriers " que le chevalier pouvait faire dans le manie- ment de l'épée à deux mains :

- Parti : verticalement
- Coupé : horizontalement
- Tranché : de l'angle dextre du chef à l'angle senestre de la pointe
- Taillé : de l'angle senestre du chef à l'angle dextre de la pointe.

La composition du parti et du coupé donne l'écartelé en croix, ou " écartelé ".

La composition du tranché et du taillé donne l'écartelé en sautoir.

La composition du tout donne le gironné.

Deux traits donnent les partitions tiercées, telles que :

- tiercé en pal
- tiercé en fasce
- tiercé en bande
- tiercé en barre

Le tiercé en pal et le tiercé en fasce combinés donnent les points équipollés.

Ces partitions peuvent être rebattues pour donner :

- le pallé
- le fascé
- le bandé
- le barré

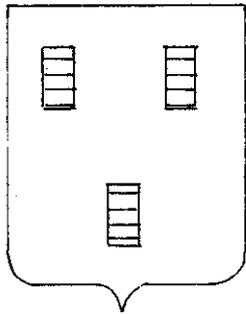
En s'inspirant des autres pièces honorables et meubles, on obtient des partitions toujours cousues et non des pièces brochantes, telles que :

- le chevronné
- le vergetté
- le burelé
- l'échiqueté
- le losangé
- le fuselé

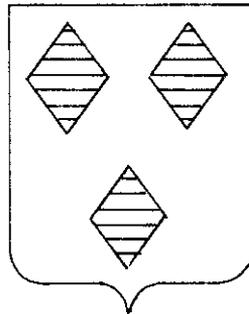
La différence entre la pièce honorable rebattue et brochante (donc avec ombres) et la partition cousue composée à partir d'une pièce honorable (donc sans ombres), est que dans le premier cas on a un nombre pair de traits et dans le second un nombre impair.

### 3. LES FIGURES NATURELLES ET ARTIFICIELLES

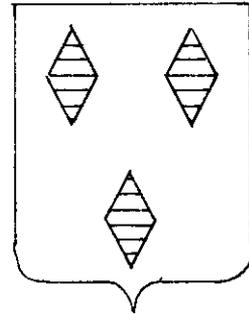
Ces figures ne sont pas d'essence spécifiquement héraldique. Elles sont empruntées au monde de la nature et aux objets.



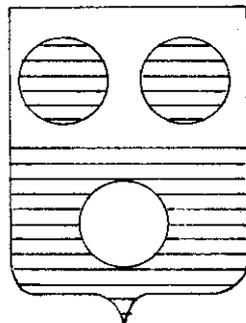
BILLETES



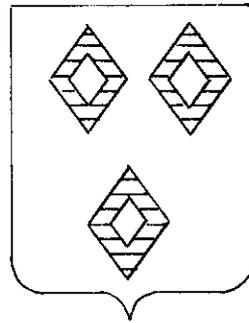
LOSANGES



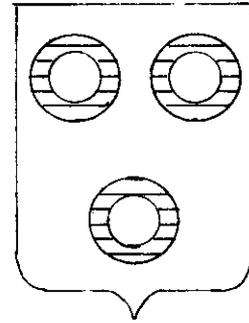
FUSÉES



TOURTEAUX  
BESANT



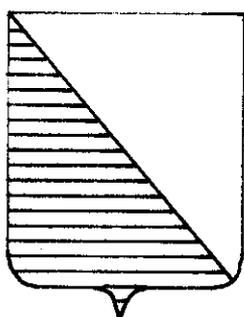
MACLES



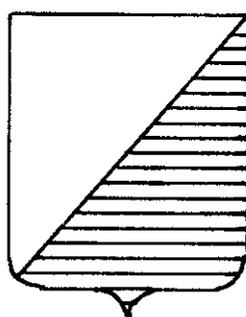
ANNELETS



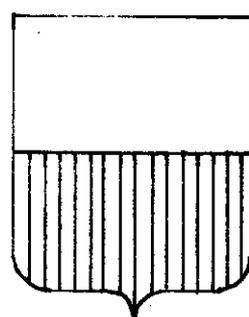
PARTI



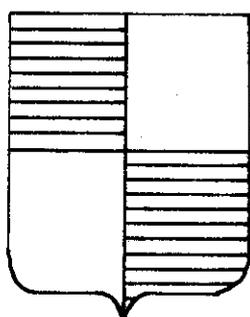
TRANCHÉ



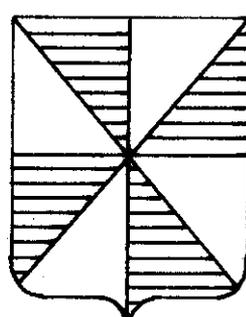
TAILLÉ



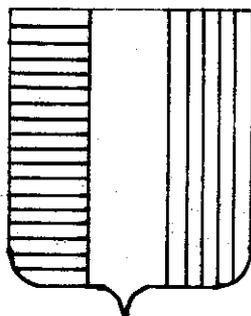
COUÉ



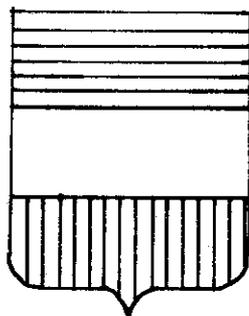
ECARTELE



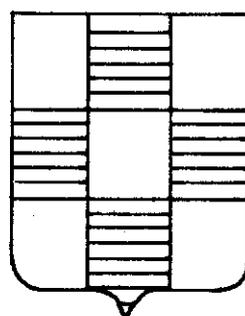
GIRONNÉ



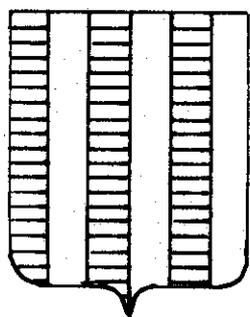
TIERCÉ EN PAL



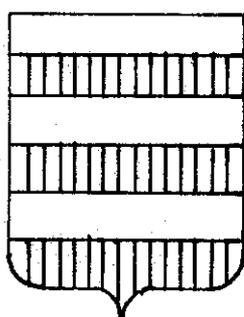
TIERCÉ EN FASCE



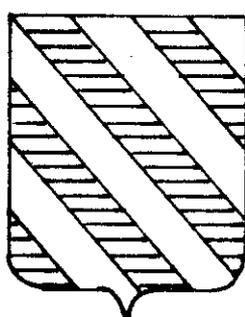
POINTS EQUIPOLLÉS



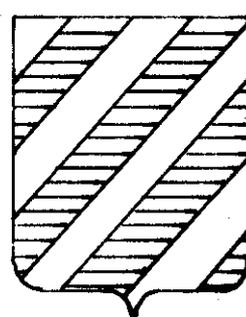
PALLÉ



FASCÉ



BANDÉ



BARRÉ

Le monde animal a donné : le lion, le léopard, le chien, le sanglier, le cheval, le cerf, le loup, etc.

Leur position est diverse : passant, rampant, courant, arrêté, couché, etc.

On trouve aussi des membres d'animaux : tête, patte.

Les yeux, langues, griffes peuvent être d'un émail différent.

Certains sont couronnés.

Parmi les oiseaux, l'aigle est sans doute le plus courant. Privé de bec et de pattes, il se nomme alérion. Dans le même ordre d'idée, la merlette est le merle sans bec ni pattes.

Poissons et coquilles, reptiles divers donnent encore un choix appréciable de figures.

Dans l'ordre des végétaux, signalons comme fréquemment employés :

- la rose, seule ou tigée et feuillée
- les tiercefeuille, quartefeuille, quintefeuille
- la pomme de pin
- le trèfle
- les arbres de diverses essences

Les astres sont représentés notamment par les étoiles et croissants.

Les éléments fournissent les rochers et les mers.

Les constructions sont principalement représentées par les tours et les châteaux.

Enfin toutes sortes d'objets : épées, haches, flèches, ancres, clefs, cors, huchets, fermails, boucles, rocs d'échiquier, etc, fournissent de très nombreuses possibilités.

Nous ne devons pas oublier une pièce qui demeure la plus célèbre de toutes puisqu'elle est l'emblème de nos anciens rois : la fleur de lis, qui se retrouve aussi dans les armes de plusieurs familles mais vis à vis de laquelle il existe une protection n'autorisant pas n'importe qui à se l'approprier.

#### 4. LES ORNEMENTS EXTERIEURS

##### 4.1. Le timbre

On nomme ainsi l'ornement qui surmonte l'écu : casque ou couronne, normalement réservés à la noblesse et à ceux qui jouissaient de ses privilèges, tels les bourgeois de Paris par exemple.

Le casque ou heaume est généralement accompagné de panaches qui retombent aux alentours de l'écu et que l'on nomme lambrequins.

Le clergé surmonte ses armes d'un chapeau avec des houppes qui retombent de chaque côté de l'écu.

L'Empire a créé une série de toques à plumet qui n'ont pas survécu.

##### 4.2. Insignes de dignitaires

Le connétable, les maréchaux et amiraux, le chancelier de France, le Grand chambellan, le Grand écuyer etc, entouraient leur écu des insignes de leur charge.

Les chevaliers du Saint-Esprit, de Saint-Michel, de la Toison d'Or, de Saint-Louis, entouraient l'écu du collier de leur ordre.

Les ducs et pairs, les présidents à mortier plaçaient leur écu sur un manteau déployé sommé d'une couronne.

#### 4.2. Tenants et supports

De chaque côté de l'écu et le soutenant, on peut trouver :

- les tenants qui sont à figure humaine
- les supports qui sont à figures d'animaux ou matériels.

#### 4.3. Devise et cris

Les devises se mettent sous l'écu, et les cris au-dessus.

#### 5. LE LANGAGE HÉRALDIQUE

Nous avons vu que la connaissance du blason suppose la connaissance d'un certain nombre de termes qui forment le langage héraldique.

Les couleurs sont désignées par des termes qui sont propres au blason : azur, gueules, sinople, sable...

Ceci est également valable pour un grand nombre de figures, notamment pour désigner les partitions et les pièces honorables et meubles.

Un grand nombre d'adjectifs qualificatifs permettant de préciser telle particularité ou telle position d'une figure. Certains de ces adjectifs sont tirés du langage courant et sont très imagés donc très précis :

- semé désigne un champ rempli de la même figure,
- accompagné indique qu'autour d'une pièce principale se trouve une ou plusieurs pièces secondaires,
- chargé veut dire que la pièce secondaire se trouve sur la pièce principale,
- animé indique que les yeux sont de couleur différente,
- armé indique que les griffes sont de couleur différente,
- lampassé indique que la langue est de couleur différente,
- becqué indique que le bec est de couleur différente,
- langué s'emploie au lieu de lampassé pour les oiseaux,
- essorant désigne l'oiseau qui est en plein essort,
- éployé désigne l'oiseau présenté de fasce, les ailes ouvertes,
- arraché se dit d'un arbre montrant ses racines,
- etc, etc...

Ainsi peut se constituer un lexique de tous les termes utilisés en héraldique. Car dans ce domaine, rien n'est laissé au hasard, tout est prévu et codifié.

La connaissance de cet ensemble - et les traités d'héraldique sont là pour vous y aider - permet de décrire les armoiries, comme elle permet aussi à partir d'une description de les retraduire par le dessin.

Vous avez donc bien saisi que des règles précises existent pour blasonner des armoiries. Cela s'apprend surtout en étudiant les descriptions accompagnant des dessins d'armoiries dans un bon traité d'héraldique. Disons dans les grandes lignes que le blasonnement d'un écu se fait dans la progression suivante :

- indication d'une partition indiquant un écu aux armes composées
- émail du champ
- désignation et émail de la pièce principale ou de la partition et sa position
- désignation et émaux des pièces secondaires et leurs positions.

En quelque sorte, il y a une graduation dans la description, qui va du général au particulier.

#### IV. LA SYMBOLIQUE HERALDIQUE

Cet aspect du sujet est un des points délicats du système héraldique.

Il est évident que le blason participe pleinement à la symbolique, puisque chaque écu a une signification en tant que symbole représentatif, d'abord d'un personnage puis de la famille de celui-ci.

Là où l'on peut commencer à émettre quelques réserves, c'est sur l'extension de la signification symbolique au contenu de l'écu lui-même.

Il est vrai que, dans certains cas, l'adoption de telles ou telles armes a pu avoir une signification particulière. Un chevalier particulièrement pieux a voulu par une croix témoigner de sa piété. Un autre a voulu par un lion signaler sa force et son courage.

Mais il serait faux ou au moins présomptueux de penser qu'une volonté délibérée de perpétuer un sentiment, une qualité, un événement ait présidé à la formation de toutes les armoiries. L'aspect purement esthétique ou tout simplement le hasard ont aussi leur part.

On connaît l'histoire de ce sire de Châteaubriand, chevalier croisé, blessé en 1248 à la bataille de Mansourah et qui, en commémoration de son fait d'armes, demanda au Roi de substituer à ses armes primitives les armes de France mais avec un champ de gueules, avec la devise " Mon sang teint la bannière de France ".

Ce cas célèbre reste exceptionnel. De tels événements sont loin d'avoir présidé à la formation de toutes les armoiries. Le souvenir effacé des uns ne peut être compensé par la légende des autres et dans ce domaine, il faut rester très prudent.

Pour notre famille, nous avons voulu rechercher pourquoi nos ancêtres avaient adopté trois renards et si ceux-ci avaient une signification particulière. Parmi les auteurs ayant étudié le symbolisme présumé du renard, voici ce que nous avons trouvé dans Vulson de la Colombière : " Les Egyptiens ont fort peu parlé du renard dans leurs hiéroglyphiques, mais les Grecs et les Romains en ont beaucoup fait cas, et lorsqu'il est question de dire ou faire quelque trait de galanterie ou de finesse, Esope a toujours mis en jeu le renard dans ses fables morales, d'où vient que Philostrate faisant danser tous les animaux autour dudit Esope, il fait mener le bransle au renard, pour dénoter que ceux qui ont le plus d'esprit conduisent et gouvernent les autres, et en effet cet animal attendu qu'il est fin, subtil, rusé, prévoyant et dissimulé plus qu'aucun autre, j'estime qu'il peut représenter ceux qui ont rendu des services signalés à leurs Princes ou à leur patrie, dans l'exercice de la justice, ou dans des ambassades ou autres négociations importantes, où il est plus besoin d'esprit et d'adresse que de violence et de force ouverte, ou mesme aussi ils peuvent dénoter ces sages capitaines qui aiment mieux employer la force de leur esprit, que non pas celle du bras de leurs soldats, pour faire réussir les grandes entreprises, et à l'exemple d'Ulysse, qui pour sa sagesse et sa prudence fut à bon droit préféré au brutal Ajax, se servit de ruses et stratagèmes pour vaincre leurs ennemis et joindre, comme disait Lisander, la peau du renard avec celle du lion,

"Sunt duo quae faciunt ars et Mars nobilis ut fis

"Major ab arte venit gloria, Marte minor ".

Ce discours est évidemment très intéressant, mais je dois avouer que je n'ai pu en tirer aucune conclusion évidente sur la signification des armes que nous portons et les raisons pour lesquelles nous les portons.

Certaines familles portent des armoiries que l'on appelle parlantes : dans celles-ci, la pièce ou figure adoptée comme armes est évocatrice du nom de famille :

- les Léon portaient un lion

- les Castille, un château
- les du Roure, un chêne (anciennement rouvre)

Dans d'autres cas, la figure est évocatrice du métier : cela se rencontre dans les familles, mais plus souvent dans les armoiries de corporation.

Il est difficile d'en dire ici davantage sans entrer dans une discussion qui demanderait plus de détails et qui entraînerait des avis très partagés.

## V. LE DROIT HÉRALDIQUE

Il n'est pas question d'entrer ici dans le détail des questions de droit concernant l'héraldique. Le sujet est très vaste et il y faudrait un spécialiste.

Bornons-nous donc à quelques points essentiels et pratiques.

Rappelons tout d'abord que la capacité héraldique, c'est-à-dire le droit à porter des armoiries appartient à toute personne physique et morale. Les individus, les familles d'une part, les associations ou groupements d'autre part, peuvent adopter un blason en toute liberté.

Il y a seulement deux restrictions ou précautions à respecter :

1) Les armes d'une famille étant protégées par la loi comme toute propriété, il faut éviter d'usurper les armes du voisin. En particulier, il faut se garder d'usurper les mêmes armes que celles d'une famille homonyme avec laquelle on n'a aucun lien de parenté prouvé. Il ne faut pas non plus porter son choix sur des armoiries semblables à celles de familles illustres quand ces armoiries sont suffisamment caractéristiques pour être connues comme étant celles de ces familles.

2) Si l'on n'appartient pas à la noblesse, l'écu ne doit pas être timbré d'un casque ou d'une couronne. Il doit se porter seul.

Des règles ont existé autrefois imposant aux cadets d'introduire dans les armes familiales un signe particulier destiné à identifier leur branche par rapport à l'aînée. Ce signe se nomme brisure et peut consister :

- dans le changement des émaux
- dans l'adjonction d'un meuble spécifique, tel que le lambel ou le bâton péri
- dans l'adjonction d'une autre figure, bordure par exemple
- dans la combinaison avec des armoiries d'alliance.

Ce système n'a jamais été général et est tombé en désuétude. Il est pourtant important à connaître et pourrait être encore utilisé.

Nous avons dit que les armoiries étaient devenues une marque familiale. Nous venons de découvrir que, dans une même famille, les armoiries patrimoniales pouvaient supporter des variantes destinées à distinguer les branches. Précisons enfin que, par un jeu de combinaisons spéciales, il est possible de se constituer des armoiries ayant un caractère personnel : c'est ce que l'on appelle le pennon.

Dans le pennon, on détermine des partitions permettant de placer dans l'écu, outre ses armes familiales, celles de ses ascendants : les quatre grands-parents, les huit arrière-grands-parents, les seize trisaïeux. L'écu ainsi composé des armoiries de plusieurs familles, mais pas n'importe lesquelles et pas dans n'importe quel ordre, et donc la connaissance de ces armoiries et l'analyse de leur assemblage permet d'identifier le possesseur de ce blason.

Ce genre de composition, peu usuel, se retrouve surtout dans les grandes familles.

## VI. CONCLUSION

Parvenu au terme de ce panorama rapide qui vous aura montré les origines du blason, sa technique, sa symbolique, son aspect juridique, il nous faut conclure.

Nous n'avons pu qu'effleurer ces multiples aspects, en espérant vous en avoir fait connaître les points principaux. Chacun pourrait être repris dans de plus longs développements mais qui nécessiteraient une étude plus approfondie et aussi beaucoup plus de temps.

Au travers de ce que nous avons pu voir aujourd'hui, prenons bien conscience de l'immense intérêt que l'Héraldique présente pour le généalogiste, comme pour l'historien ou l'amateur d'art.

Un blason permet d'identifier une famille, un personnage, une alliance.

En généalogie, il peut constituer un élément de présomption pour penser à une communauté d'origine de deux familles portant anciennement les mêmes armes.

Gravé, peint ou dessiné sur les monuments, meubles et objets, il permet d'identifier ceux qui ont fait construire ces monuments ou qui ont possédé ces meubles et objets.

Sur le plan artistique, c'est un élément de décoration, mais en plus, l'évolution des formes et du dessin débouchent sur d'intéressantes études de style, comme sur des possibilités de datation.

Puisse cette modeste causerie sur un sujet si vaste, donner le goût à chacun d'entre vous d'approfondir la richesse des divers aspects de l'Héraldique, d'y trouver beaucoup de joie et de faire des découvertes toujours passionnantes.

J.P. de GENNES

## 2. BIBLIOTHÈQUE

### DONS

. M. Gilles HENRY (n° 220) a eu la très grande générosité de nous offrir un exemplaire de son récent ouvrage : " Promenades en Basse-Normandie avec un guide nommé Flaubert ", publié aux Editions Ch. Corlet (26, rue de Vire, 14110 Condé-sur-Noireau). Remarquable ouvrage, itinéraire enchanteur, promenade littéraire certes, mais combien proche de l'histoire, des êtres et des familles, et donc de la généalogie, abondamment illustré de merveilleuses photos. Un régal qui nous est offert bien sympathiquement.

. M. Claude LE HUEN (n° 213) a fait don du n° 27, années 1926-1930, du Bulletin de la Société Historique de Lisieux, dans lequel on trouve notamment un " Essai de nomenclature des familles nobles subsistantes de Normandie " par la Baron de Woëlmont de Brumagne.

. M. Claude TROXLER (n° 120) a fait don d'un exemplaire de l'album : " Tournez-vous vers vos ancêtres " qui constitue le cours de base diffusé par la Société Généalogique de Salt Lake City.

. Nous avons rapporté de notre Assemblée Générale aux Archives Départementales de la Manche, les brochures suivantes mises gracieusement à votre disposition par M. NÉDÉLEC :

- A.D. de la Manche. Renseignements pratiques.

- F. Lechanteur. Les deux populations du Département de la Manche.

- Table succincte des quatre Pouillés médiévaux de Coutances.
- Département de la Manche. Esquisse de bibliographie sélective.
- Les principales ressources généalogiques des A.D. de la Manche.
- Comment reconstituer la liste des propriétaires d'un bien donné.
- Le classement des archives familiales.
- Célibat ecclésiastique et recherches généalogiques.

. M. Gilbert DEL GAMBA, membre du Centre Généalogique du Midi-Provence, nous a envoyé un exemplaire de l'état actuel de ses travaux, constitué notamment par ses quartiers généalogiques dont une grande partie sont normands.

. M. Michel LAMAUVE (n° 25) nous a envoyé les photocopies des tableaux généalogiques qu'il a établis des familles LAMAUVE à Ourville (1698-1847), à Cuverville (1681-1979), à Senneville (1609-1979), à Tourville-les-Ifs (1669-1979), au Havre (1644-1774) et à Yébleron (2 familles: 1703-1979).

### ECHANGES

Nous avons reçu :

- . HÉRALDIQUE ET GÉNÉALOGIE, vol.XI de sept.oct. 1979, n° 5.
- . Cahier de Généalogie Protestante, n° 9 (4<sup>e</sup> trimestre 1979).
- . Cercle Généalogique des P.T.T. (sept. 1979), n° 1.
- . " A moi Auvergne ", bulletin du Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne : n°s 5 (mars-avril 1979), 6/7 (mai-juin/juillet-août 1979 et 8 (sept.-oct. 1979).
- . " Informations Généalogiques " organe des cercles faisant partie de l'Union Généalogique du Centre : n°s 12,13, 14 et 15 (année 1978) et 16, 17, 18 et 19 (année 1979).
- . Centre Généalogique de Champagne : n° 3 (2<sup>e</sup> trimestre 1979), 4 (3<sup>e</sup> trimestre 1979) et 5 (4<sup>e</sup> trimestre 1979).
- . Cercle Généalogique de Languedoc : n° 4 (juillet-avril-sept. 1979) et 5 (oct.-nov.-déc. 1979).
- Cercle Généalogique de Lorraine : n° 33 (3<sup>e</sup> trimestre 1979).
- . Centre Généalogique du Midi-Provence, extrait de l'hebdomadaire " les Nouvelles Affiches de Marseille " : n°s 326 (28/31.10.79) à 340 (16/19.12.79).
- . Centre Généalogique de l'Ouest : n° 21 (nov. 1979).
- . Cercle Généalogique de Picardie : n°s 24 (1<sup>er</sup> trimestre 1979) et 25 (2<sup>e</sup> trimestre 1979).
- . " Généalogies du Sud-Ouest ", bulletin du Centre Généalogique du Sud-Ouest.

### 3. REVUE DE PRESSE

HÉRALDIQUE ET GÉNÉALOGIE, vol.XI, n°4 (juillet-août 1979)

- p. 254 : Etat Général des Elèves de l'École royale militaire, d'après le ms. fr. 14.264 de la Bibliothèque Nationale (liste des élèves XVIII<sup>e</sup> s.);  
 p. 271 : les d'HOZIER (généalogie) ; questions : p. 281 : du BOISRENOULT-GERVAIS ; p. 282 : DALMENESCHES, DAUMÉSNIÏ ; p. 284 : des HAYES d'ESPINAY, HUBY ; p. 285 : MARIÉ (ar de la Marière), MELUN (au Havre), de MIRAL ;  
 p. 286 : de RAULIN ; p. 288 : THIRMOIS, de VALLOIS ; réponses : p. 301 : RAMPAN ; p. 302 : VAUQUELIN de VRIGNY ; p. 312 : LAILLIER.

CAHIER DE GÉNÉALOGIE PROTESTANTE, n° 6 (janvier 1979)

- Le Fichier de l'Edit de Tolérance : ce que nous avons entrepris, ce que nous voudrions faire (p. 125) ; type de fiche de dépouillement (p. 126).
- Fichier des Sources de l'Etat-Civil protestant (p. 136-138). Sigles proposés pour l'établissement d'un inventaire de l'Etat-Civil protestant (p. 139).
- Abonnés aux Cahiers de G.P. (3<sup>e</sup> liste) : Archives Départementales de l'Orne, à Alençon (p.142).
- Questions : Ascendance de Guy BRUNET, tabellion en 1534 de la Sergenterie de Saint-Jean-le-Blanc, en résidence à Lénault, Lassy, Plessis-Grimoult, Saint-Pierre-le-Vieil ou Condé-sur-Noireau (B. Norm.)(p.144).
- Liste des familles étudiées par nos membres. M. Jacky de la Fontenelle (n° 149) : fam. prot. de Fresnes, Montsecret, Tinchebray (Orne) : BOISLE, BOURDON, BRIAND, BUFFARD, CHRESTIEN, DÉSERT, DUCHEMIN, FOSSARD, FOURAY, de FOURRÉ, de FRÉVAL, GALLIER, LÉCONTE, LETOUZEY, LEMARCHAND, MARTIN, ONFREY, PELLUET, PRUNIER, du ROZEL, SOREL, THOURY, YVER, etc... toutes les familles du Bocage Normand d'Athis, Condé-sur-Noireau, Fresnes, Montilly, Sainte-Honorine, Tinchebray (p.147).
- M. Max Lucas (n° 175) : famille LUCAS, orig. de B. Norm. (Gavray, Le Mesnil-Hue, Le Chefresne, Lengronne), réfugiée à Jersey depuis 1713 ; toutes familles protestantes de ce nom en France et particulièrement en Basse Normandie (p. 147).
- R. Jacques Dauger (n° 207) : ascendance d'AUGER ou DAUGER, gouverneur de Mézières + 1691 (p. 148).
- Certificat de mariage de Pierre VIARD, négt au Havre, et de M. Elisabeth BACHELET, fille d'un armateur, béni le 26.04.1778 à Sanvic, par M. Recher, lecteur de la Parole de Dieu (p. 140).
- Bibliothèque du C.G.P. : Cadre de classement.
  - 1) Les documents originaux seront classés dans le fonds manuscrit (sous la cote MSS G + un numéro d'ordre) et fichés au catalogue manuscrit.
  - 2) Les documents imprimés seront classés comme d'ordinaire dans les fonds d'imprimés ou de brochures (sous la cote H + un numéro d'ordre, ou Q + un numéro d'ordre, ou encore Br + un numéro d'ordre) et fichés au catalogue auteurs, géographiques et sujets.
  - 3) Les documents dactylographiés, manuscrits ou photocopiés de caractère généalogique seront classés pour constituer un fonds spécial (sous la cote G + un numéro d'ordre du document + la lettre initiale du patronyme + numéro d'ordre du carton) et fichés au catalogue biographique.
  - 4) Les périodiques de généalogie seront en permanence en accès direct dans la salle de lecture et classés dans un ordre particulier (sous la cote PG + un numéro d'ordre du périodique). Ils sont fichés à part parmi les périodiques.

Tous les documents généalogiques que nous recevons et quel que soit leur classement auront une fiche de dépouillement par nom de famille dans le catalogue biographique.

Nous nous efforcerons de toujours donner la cote des documents que nous signalerons dans les Cahiers afin de faciliter leur consultation.  
N.B. - Certains documents conserveront provisoirement un classement particulier : les généalogies dactylographiées du Pasteur Paul Romane-Musculus, seront classées sous la cote G.D.R.M. + un numéro d'ordre (p. 149).

CEGRA-INFORMATIONS (Lyon), 1978, n° 13 à 16

- n° 14

Quartiers de M. DEVILLARD, p.V-9.

- n° 15

Relevé des mariages des Dauphinois à Honfleur, par Ph. Devillard.

Famille de PRACOMTAL dauphinois, établie dans l'Avranchin au XV<sup>e</sup> siècle. p.III, 5.

Relevé d'Etat-Civil des Dauphinois à Emanville (27), par Mme BOUCHON, p.III, 6.

Les Archives de Honfleur, par Ph. Devillard, p.V, 2.

- n° 16

Réponses : (DUFRESNE, Cherbourg) p. 9.

Bourguignons en Normandie, par Ph. Devillard, p. 48-49 (Relevé des R.P. à Valsemey, St-Martin-aux-Chartrains et Honfleur).

" A MOI AUVERGNE ! ", Bulletin trimestriel.

- 1978, n° 3

Fonds manuscrit du Colonel de Bellaigue. Liste des familles étudiées et contenues dans les microfilms conservés par le C.G.H.A. (p. 8-11) : MATHAREL (Paris, Normandie) mic. n° IV - de VARNES (Bretagne, Ile de France, Normandie), m. n° VI - VIALART (Paris, Pays chartrain, Normandie, Soissonnais) id. - de JEAN de HAUTETERRE (Normandie) m. n° IV.

- 1978, n° 5

Questions : Château d'Auger, près de Vic-le-Comte (63). Orig. de la famille DAUGER, établie dans les Ardennes (p. 26).

- 1978, nos 6-7

Généalogie : CORU des GAILLONS et CORUS de CHAPTES. Famille originaire de la généralité d'Alençon (St-Louis, St-Lomer-du-Courgeoust, Buray, Mézières-près-Mortagne) et établie à Riom, pour y tenir l'Académie royale d'Equitation. Par Gérard de Villeneuve (p. 15-17).

Questions : CORNHULLE, origine normande ? (vers 1310), p. 29.

BULLETIN DU CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE CHAMPAGNE

- 1978, n° 1

Familles étudiées par Christian Le Beuf (La Bertonnerie, 51500 Rilly-la-Montagne), p. 27 :

LE BEUF (Normandie, de 1250 à 1950) - LE BEUF de GUYONVILLE (v. 1550,

Champagne et Normandie) - LE BEUF, comte d'OSMOY (1682, Normandie) -

LE BEUF, comtesse de COFNAC (1700, Norm.) - LE BEUF de BONNEVILLE

(1500, Norm.). Par le Vte Dauger (Paars 02220 Braine), p.31.

DAUGER ou d'AUGER (Sedan, Mazerny, Charleville, Neuvizy, Manimont, Bellestre, Villers-le-Tourneur, fin XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s.). Cf Maineville (Eure)

- 1979, n° 2

Quartiers de M. Philippe COLLART-DUTILLEUL (n° 54) : LESTOREY de BOULONGNE, BUNEL (Le Havre), DUHAMEL, BOUDON (Gournay-en-Bray, 76) p.12.

de Jean-Marie DESORMEAUX (n°110) : GROUVEL (Rouen), p. 13.

Familles étudiées par Jean lefèvre (n° 66) : LETAILLEUR (Eure), p. 16.

Nous sommes cousines : Nicolas DUPONT-DANICAN, p. 25, 68 et 102.

Questions : Ascendance de Saint-Jean Baptiste de la SALLE (\* Reims 1651 + Rouen 1719), p. 30.

Réponses : id., p. 31, avec bibliographie.

n° 3

Quartiers de Saint-Jean Baptiste de la SALLE, par J. Ameil et J.C. de

Vaugiraud, p. 48-50.

Quartiers de Daniel TROUBLÉ (n° 80) : MORVAN (Le Havre), p. 56.  
de Louis HENRIOT (n° 103) : CHENEST (Brionne, 27), p. 58.

Familles étudiées par Pierre de Bucy (n° 90) : de FAUTEREAU (Norm.) -  
par Bernard Langlois (n° 126) : LANGLOIS (Calvados), DELALANDRE (Calv.,  
Eure), p.63. - par Nicolas Dupont-Danican (n° 140), p. 64 et p. 126.

Réponses : (GRANDIN de l'ÉPREVIER), p. 81.

n° 4

Quartiers de Nicolas DUPONT-DANICAN (n° 140) p. 95-97 -  
de Bernard LANGLOIS (n° 126) : LANGLOIS (Pont-l'Évêque), DELALANDRE  
(Bosc-Roger, 27), ENGEL (Fécamp et Luxembourg), HOUEVILLE (Graville-  
Ste Honorine, 76, Lindebeuf, 76 et Limésy, 76), PERRÉE (? )  
CAILLOUEL (Infreville, 27), BOTHEREL (Bosnormand, 27), LENDORMY  
(Lindebeuf, 76) -  
de Gilbert MARTIN (n° 185) : BOUTON (Caen).

Réponses : Saint J.B. de la SALLE, p. 117.

Quartiers de Saint J.B. de la SALLE, additif de P. Le Dieu de Ville,  
p. 123.

Familles étudiées par le Baron Jacques AMEIL ( n° 153), p. 128.

INFORMATIONS GÉNÉALOGIQUES, n° 16, 1<sup>er</sup> trimestre 1979 (bulletin commun  
aux cercles de la région Centre)

- page 217 : Parmi les ancêtres de François Louis Sylvain ALAMARGOT,  
les familles suivantes originaires de la Manche : ALAMARGOT (Saint-Lô,  
Granville) - MARTIN (Lamberville, St-Quentin, Le Homme, Bréhal, St-Lô)  
- LENOIR (Créances) - FOSSARD (St-André de l'Épine, St-Ebremond de  
Bonfosse, Gourfaleur) - FROMAGE (Créances) - COUESPEL (La Mancellière-  
sur-Vire) ;
- page 217 : Parmi les ancêtres de Philippe Georges Roger BERTHELOT :  
Jean Baptiste Victor Albert MESNIL (° 1860 Ste-Geneviève, 50) ;
- page 225 : un service méconnu : le Bureau central d'archives adminis-  
tratives militaires de Pau ;
- page 237 : le 12 nov. 1675 Fay-aux-Loges (45), mariage de Toussaint  
HUET (° St-Laurent-du-Bois, 27) avec Marie BLONDEAU ;
- page 240 : Parmi les nouveaux membres de la Sté Général. d'Eure-et-Loir :  
MARTIN Gilbert Ovide et Mme née DAGUET Henriette Marguerite, 42, rue de  
la Côte Blanche 27000 Evreux ;
- page 243 à 246 : La vie de Léon RICHER (° 1824 l'Aigle, 61, + Paris  
1911), journaliste, écrivain, qui lutta notamment toute sa vie pour la  
cause féminine ;
- questions : page 247 : Abbé Jean BOISNARD (Tessé-la-Madeleine, 61,  
° 1756 ou 1758 + 1819), aumônier dans la chouannerie normande ;  
page 249 : Guillaume MALART, sieur de Normandel et de Falandre.

n° 17, 2<sup>e</sup> trimestre 1979

- page 297 : la famille VIRON et la commune de Normandel (61) ;
- page 299 : parmi les nouveaux membres de la Sté Général. d'Eure-et-Loir :  
LEHOUX Gérard et Mme née HUBERT Jacqueline, 12, chemin de Brazais  
27810 Marcilly-sur-Eure ;
- page 301 : parmi les ancêtres de Joan AUMERSIER : famille VAN GELEYN  
(Evreux, 27) ;
- pages 302 à 312 : famille de CHATEAUTHIERRY (Normandie, Perche) ;
- page 315 : réponse sur la famille LA FORTERIE (Manche, Cherbourg,

Granville) ;

- page 320 : question sur Marie-Louise GIRARDOT x 1881 Henri BOUDESSEUL originaire de la région de Domfront (61).

#### 4. BIBLIOGRAPHIE

##### Parus

Etienne Arnaud - Répertoire de généalogies françaises imprimées. Tome II G-M, relié toile in-8°, 552 p., 490 fr. Berger-Levrault, 229, Bd St-Germain 75006 Paris.

Gaston Saffroy - Bibliographie généalogique, héraldique et nobiliaire de la France. Tome IV : table générale, auteurs, titres anonymes, matières. IV-538 pp. in-8°, relié toile, 553,40 fr franco. Librairie G. Saffroy, 4, rue Clément 75006 Paris. CCP Paris 883-09 U.

##### Souscriptions

Gilles Henry - Promenades en Basse-Normandie avec un guide nommé Flaubert. 1 vol., format 21x27, 224 p., 210 ill. et doc. broché 65 fr, relié 85 fr + 6,50 fr de port. Parution novembre 1979. Editions Ch. Corlet, 26, rue de Vire 14110 Condé-sur-Noireau.

N'était-il pas intéressant de suivre les itinéraires de Flaubert, de réaliser des promenades littéraires à partir de ses " carnets de route ", afin de s'imprégner de la nature normande et de le faire, en quelque sorte, " avec un guide nommé Flaubert " ? C'est la proposition de Gilles Henry, notre distingué membre, qui invite ainsi les touristes, les randonneurs et les promeneurs, les écologistes et les amateurs de littérature à découvrir sur le terrain les images vues, au siècle passé, par ce vrai Normand : Gustave Flaubert.

Abbayes et prieurés de Seine-Maritime. Répertoire des abbayes, prieurés, prieurés-cures et chapelles de Seine-Maritime. Ouvrage collectif publié à l'occasion de l'année des Abbayes Normandes. Parution automne 1979. Le volume : 20 fr + port 10 fr. Archives départementales de la Seine-Maritime, Cours Clémenceau 76030 Rouen cedex. CCP Rouen 966 83 U au nom de l'association pour l'année des Abbayes normandes.

Des ouvrages similaires sont en cours de réalisation pour les quatre départements : Calvados, Eure, Manche et Orne.

Annuaire du Centre Généalogique de l'Ouest 1980. 1 vol., 300p. env., f.21x29,7. Tirage limité. Souscription jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1980 : 125 fr ; après parution 150 fr. C.G.O., 3, rue des Bons Français 44000 Nantes. CCP Nantes 3460 11 H.

Outre les noms et adresses des membres, y sont réunis 12 000 patronymes étudiés de toutes régions de France.

##### Sous-presse

(les bulletins de souscription nous sont parvenus trop tardivement)

E. de Magny - Nobiliaire de Normandie (réimpression de l'édition de 1862 - cf. n/bull. n° 3-4, p. 142). 600 fr après parution. Editions Contrepoint 4, rue Cassette 75006 Paris. CCP Paris 2605 96 . 2 tomes en 1 volume, 1178 p., relié, f. 17x24.

Jean des Pommare - Une famille normande du Pays de Caux, des POMMARE de BOURDEMARE, de TENDOS. 1 vol., 26x20, de plus de 300 p., nombreuses ill., tirage limité à 500 ex. ; après le 30.09.1979 : 160 fr + 15 fr d'envoi. Adresser les commandes à M. Paul des Pommare, cédex 3008, Neuville-près-Sées 61500 Sées. CCP Paris 4610 96 X.

Cet ouvrage, dû à la plume de notre sympathique membre, retrace, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, l'histoire d'une famille normande fixée dans une région bien déterminée, le Pays de Caux. " Voulant situer dans le temps et l'espace nos ancêtres, pour nous les rendre plus attachants et les mieux comprendre, nous avons ouvert ce travail par un coup d'oeil sur le Pays de Caux : quelques grandes étapes de son histoire, qui furent sûrement vécues par les uns ou les autres, nous montrent le caractère des habitants de ce pays. La rude vie qu'ils y menaient autrefois nous les rend bien sympathiques.

D'autre part, comme vous pourrez le constater, à une certaine période, la famille est scindée en deux branches, l'une protestante, l'autre catholique. La 2<sup>e</sup> partie de cet ouvrage est constituée par les généalogies d'une douzaine de familles alliées, les plus anciennes originaires de Haute-Normandie, les plus récentes d'Artois ou de Picardie ".

Edmond Lemonchois - Dictionnaire des Officiers du Consulat et de l'Empire, originaires du département de la Manche. Préface de Jacques Houdaille. Prix de la souscription : 50 Fr + 8 Fr de port. Chez l'auteur, 23, allée de Nemours 93190 Livry-Gargan.

682 Biographies d'officiers (du sous-lieutenant au colonel) accompagnées d'une table de leurs communes natales ; d'un tableau des bataillons de volontaires de la Révolution avec les amalgames et leurs filiations régimentaires jusqu'en 1815 ; d'un tableau de chaque levée avec leur répartition par régiment. Un travail jamais effectué : 1500 registres, 1000 dossiers consultés au Service historique de l'Armée de Terre. Un ouvrage remarquable pour historiens napoléoniens, généalogistes, chercheurs régionaux. Format 16x24.

Ch. Nodier, J. Taylor et Alph. de Cailleux - Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France. Ancienne Normandie. Reproduction de l'édition de 1820, 1825 et 1878. Les 3 volumes originaux reproduits en 1 volume relié de 960 p., f. 23x32. Une documentation exceptionnelle, 340 pages, réalisée par les plus grands dessinateurs et lithographes du XIX<sup>e</sup> siècle. En souscription jusqu'au 31 décembre 1979 : 600 Fr ; après souscription 700 Fr. Editions Culture et civilisation, 115, avenue Gabriel Lebon, 1160 Bruxelles, ou dans les librairies.

Désiré Le Beuf - La ville d'Eu. Un vol. relié, 612 p., 19 ill., f. 15x24, 280 Fr + 15 Fr port, disponible. Même adresse ou chez Jean Pécan, Maison de la Presse, 8, rue Paul-Bignon 76260 Eu. Réimpression de l'édition de 1844, d'histoire de la ville d'Eu.

Paul Gout - Le Mont-Saint-Michel. Histoire de l'abbaye et de la ville. Etude archéologique et architecturale des Monuments. 1 volume relié 19x28, 770 p., 470 gravures, 36 pl. h.t. Après parution 500 Fr. Editions Culture et civilisation, même adresse. Réimpression de l'édition de 1910, devenue rare.

Jacques Meniger - Chroniques du Vieux-Granville. Réimpression de l'édition de 1880, 1 vol. relié, f. 12x18, 566 p. En souscription 160 Fr + 10 Fr de port. Ed. Culture et civilisation, même adresse ou à la Librairie Michel Boiteux, 50-52, rue Paul-Poirier 50400 Granville. CCP Paris 14264 07.

Jean Barbaroux - 130 châteaux de la Manche (centre et sud). 2<sup>e</sup> volume, 152 p., 200 documents : cartes, plans, dessins, gravures anciennes, photos (arrdt Coutances, Saint-Lô, Avranches et Mortain), broché : 58 Fr franco. Editions Heimdal, BP 124, 14402 Bayeux.

Le premier volume a été consacré aux 120 châteaux et manoirs de la presqu'île du Cotentin.

Barabé (A.) - Recherches historiques sur le Tabellionage royal principalement en Normandie. In-8°, br. 578 p., 1 carte (Réimp. éd. 1863) 108 Fr.

Dergny (D.) - Usages, coutumes et croyances. 2 vol., in-8°, br., 394-482 p. (Réimp. éd. 1885). Cf. Van Gennep, Manuel Folklore Fr. N°226, T.III.

Formeville (de) - Histoire de l'ancien Evêché, Comté de Lisieux. 2 vol. in-4°, br. 420-653 p. (Réimp. éd. 1873), 280 Fr.

Julien (C.A.) - Les voyages de découverte et les premiers établissements (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles), in-8°, br. 540 p. (Réimp. éd. 1948), 108 Fr.

Concerne les Provinces de Bretagne et de Normandie et leurs ports comme Dieppe et Saint-Malo.

Martin (A.) - Histoire du Chef de Caux et de Sainte-Adresse, in-8°, br. (Réimp. éd. 1881), 49 Fr.

Périaux (N.) - Histoire sommaire et chronologique de la ville de Rouen... jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. In-8°, br., IV-710 p. (Réimp. éd. 1874) 165 Fr.

Quenedey (Cdt) - L'habitation Rouennaise. Etude d'histoire, de géographie et d'archéologie urbaine, in-4°, br., 430 p., 24 ill., 1 pl. (Réimp. éd. 1926), 145 Fr. Cf Manuel de Folklore Franç. cont. t.IV n° 5753.

Sion (Jules) - Les Paysans de la Normandie orientale : Pays de Caux, Bray, Vexin-Normand, Vallée de la Seine. In-8°, br., 576 p. (Réimp. éd. 1909), 124 Fr. Cf. Van Gennep, Man. Folk. Fr. t.III, n°1182.

Indispensable pour les historiens et généalogistes.

Trébutien - Caen, son histoire, ses monuments, son commerce et ses environs. In-8°, br. (Réimp. éd. 1877), 49 Fr. Port en sus : 10 Fr par vol.

o  
o

On nous prie d'insérer cet extrait du n° 200 du " Parchemin " (mars-avril 1979), bulletin périodique de " l'Office généalogique et héraldique de Belgique ".

L'Ordre de la Noblesse. Editions Jean de Bonnot, Paris 1978. Tome 1, 412 p.

Les auteurs de notices sur la noblesse et les familles nobles de divers pays européens, publiées ou à paraître par les Editions Jean de Bonnot, sont totalement étrangers à un certain " Ordre de la Noblesse ", inconnu, qui a été donné par l'éditeur comme titre à l'ouvrage au lieu de " Annuaire général des familles d'Europe ". Alors que des études très sérieuses sont signées d'auteurs parfaitement compétents, et bien que la présentation soit luxueuse, il est navrant de voir tout cela gâché par une édition dont le caractère commercial a prévalu sur un minimum de souci scientifique. L'éditeur n'a pas été de taille à dominer son sujet.

#### IV - TRAVAUX DE NOS MEMBRES

##### 1. MOUVEMENTS ET SERVICES A LA MER DE MONSIEUR DE LA MELLERIE

Louis CharlesAuguste de la MARE de la MELLERIE vit le jour le 1<sup>er</sup> mai 1771 à Rouen où il fut baptisé à Sainte-Croix-des-Pelletiers. Il est le

fil de Claude Louis de la MARE de la MELLERIE, de Rouen, capitaine d'Infanterie et chevalier de Saint-Louis, et d'Armande GLIER, fille d'un avocat au Parlement, épouse en secondes noces. Il a un frère cadet, dont on ne connaît pas encore la date de naissance, mais qui, en tant que capitaine de frégate, chevalier de la Légion d'Honneur et de Malte, trouva la mort au combat de Lissa (mer Adriatique) le 13 mars 1811 sur la frégate " La Favorite " qu'il commandait.

Louis Charles Auguste, à sa sortie du collège, entre dans la marine comme aspirant, puis comme volontaire et fait la carrière que vous connaissez. Le 16 décembre 1808, il se marie à Paris (2<sup>e</sup>) avec Melle Marie-Françoise MARTIN des FONTAINES, + 25.12.1830, fille d'un conseiller au Parlement de Paris et propriétaire d'un domaine important, la terre d'Arcy près de Melun. Par lettres patentes du 24 mai 1818, il fut créé vicomte, contre-Amiral quelques années plus tard, chevalier de Saint-Louis, et commandeur de la Légion d'Honneur. Il décéda le 6 août 1840 à son domicile de la rue de Provence et fut inhumé au cimetière du Père Lachaise où il repose encore à l'heure actuelle.

#### Pascal de la MARE

De 1787 à 1788, Monsieur de la Mellerie embarqua sur la gabare du Roy, en qualité d'aspirant.

En 1788, embarqué sur la frégate " La Capricieuse ", sur laquelle il a fait naufrage.

Du 30 octobre 1788 au 9 juillet 1790, embarqué sur la frégate " L'Andromaque ". Campagnes à Saint-Domingue et aux Etats-Unis.

De novembre 1790 au 9 août 1792, sur le vaisseau " Le Fougueux ". Campagne de St-Domingue.

De 1792 au 23 mars 1793, sur la frégate " Le Dromadaire ", campagne de Cayenne. Monsieur de la Mare de la Mellerie se jeta à la mer, sur la rade de " l'enfant perdu ", pour sauver un pilotin qui y était tombé, et eut le bonheur de réussir.

" L'Assemblée ", " Le Mucius ".

Embarqué sur la corvette " Le Citoyen " en qualité d'enseigne, ce bâtiment a accompli plusieurs missions et faisait partie de l'escadre de Brest.

" Le Trajan ", " Les Droits de l'Homme ".

Le citoyen lamare lamellerie était lieutenant de Vau chargé du détail à bord de la frégate " La Bravoure " (An V et VI) qui perdit son gouvernail sur la côte d'Irlande, dans l'expédition de Bentry. Il proposa le moyen d'un affût au bout d'un cable, qui réussit parfaitement, et la frégate rentra dans la rade de l'Orient sans autre secours que deux chaloupes du port, pour accélérer la manoeuvre dans la passe de Port-Louis.

Cette frégate se trouvant dans la rade de Brest (An VI), un incendie éclata dans le port pendant la nuit. Déjà le feu avait consumé l'intérieur des bureaux des chantiers et ateliers, et allait pénétrer dans l'atelier des avirons, lorsque le citoyen lamare lamellerie s'élança avec douze hommes de son équipage dans un escalier de communication, y fit jouer une pompe d'incendie, avec tant de promptitude et de précision qu'il parvint à arrêter l'incendie. Cet officier fut grièvement blessé par un soliveau qui se détacha et l'entraîna dans sa chute, jusqu'au bas de l'escalier. Un de ses hommes fut tué par le même soliveau qui fut cause de son accident.

" La Bravoure " ayant été chargé de transporter à St-Domingue le Général Hédouville, stationna quelques temps sur la rade du Cap. Le citoyen lamare lamellerie fut expédié avec quatre chaloupes et le grand canot de la frégate pour aller surprendre pendant la nuit un cutter anglais qui

croisait devant la rade et interceptait les bâtiments. Il contribua à sa prise.

Capitaine de Frégate sur le vaisseau " L'Indivisible ", il en fit le premier arrimage, et le vaisseau, d'après le rapport de l'Amiral Ganteaume, avait une marche distinguée.

Pendant les trente huit mois que Monsieur de la Mellerie a commandé la frégate " La Syrène ", il a rempli différentes missions, faisant partie de l'escadre aux ordres de l'Amiral Villaret. Le ministre le désigna pour transporter les deux fils de Toussaint-Louverture ; détaché pendant la traversée par l'Amiral pour aller prendre des canons de campagne à la Guadeloupe, il remplit cette mission assez promptement pour arriver le même jour que l'escadre à l'atterrissage de St-Domingue.

" La Syrène " fut détachée le même jour, pour faire partie de la division qui s'empara de Fort-Dauphin (Toussaint-Louverture s'étant emparé auparavant du gouvernement de l'isle).

Ce Capitaine de Frégate contribua à la prise dudit Fort, en forçant la passe. Après cette expédition, Monsieur de la Mellerie fut chargé de protéger le débarquement des troupes au port Margot, et rallier le lendemain l'escadre au Cap.

L'Amiral Villaret et le Général en chef Leclerc, satisfaits du zèle de ce capitaine et de l'activité avec laquelle il avait rempli les différentes missions dont ils l'avaient chargé, le choisirent pour aller rendre compte au Gouvernement du résultat des opérations de l'escadre et de ses dispositions ultérieures. L'Amiral, dans son rapport au Ministre, fit des éloges du Capitaine de la Mellerie, et demanda pour lui le grade de Capitaine de Vaisseau et le commandement d'une frégate, en priant le Ministre de le renvoyer de suite à St-Domingue. Il le proposa aussi pour la Station des Antilles, Poste échu, malheureusement par les longs voyages des correspondances, à un autre officier supérieur.

Des nuages s'étant élevés entre la France et le Bey d'Alger, Monsieur de la Mellerie y fut envoyé avec le Capitaine de Vaisseau Gourdon. Les relations n'ayant pas été interrompues, le Capitaine de Frégate se rendit à Toulon.

Peu de jours après son arrivée, il fut chargé d'une mission. Il appareilla de Toulon avec la frégate " La Sybille " pour l'île d'Elbe, le 16 septembre 1802. Rentré à Toulon le 2 Octobre suivant.

Dans l'Archipel avec le brick " L' Abeille " et " Le Furet ", du 21 avril 1803 au 16 juillet suivant.

Commandant toujours la frégate " La Syrène ", il fut nommé au commandement de la Station du Levant et se rendit à Constantinople avec la division aux ordres de Monsieur le contre-Amiral Delesseigues. Après la présentation de l'Ambassadeur au Grand Seigneur, Monsieur de la Mellerie, conformément aux instructions, fit route pour les différentes Echelles, afin d'y installer ses commissaires des relations commerciales, et revint ensuite à Smyrne, point central de la Station.

Pendant le commandement de Monsieur de la Mellerie dans la Station du Levant, aucun des bâtiments croisant dans son ressort ne fut inquiété par les forbans, tant la protection de la navigation de ces navires fut vigilante. Ils étaient escortés jusqu'au canal de Cérigo, et c'est par ce moyen que le Capitaine de la Mellerie est parvenu à sauver la cargaison de deux bricks de commerce, qui se perdirent au Cap d'Or.

Pendant son séjour à Smyrne, le Capitaine de Vaisseau anglais " Le Bracker ", voulant s'opposer au débarquement de marchandises adressées à un négociant anglais et confisquées, à bord d'un navire de commerce français, d'après la loi, le captura. Monsieur de la Mellerie envoya 100 hommes armés à bord du bâtiment de commerce investi, sur lequel s'était rendu le Chancelier français.

Il ordonna à l'officier anglais, capitaine du Vaisseau britannique, d'en faire sortir ses soldats, qu'il avait dépêchés pour s'emparer des marchandises confisquées, et les fit transporter à la Chancellerie.

La guerre s'étant déclarée, le Capitaine de la Mellerie appareilla pendant la nuit de Smyrne, et parvint à échapper à une division ennemie qui l'attendait au Cap d'Or et rentra à Toulon, à la vue de quatorze vaisseaux qui bloquaient la rade.

Le Capitaine de la Mellerie prit le commandement de la frégate " L'Hortense " à Toulon. Elle fut attachée au Général Delesseignes, qui commandait l'escadre, et aux Amiraux de la Touche et Villeneuve, qui l'ont commandée successivement.

Chargé par l'Amiral de Villeneuve d'éclairer la marche de l'escadre à son départ de Toulon pour la Martinique, il en fut séparé d'un coup de vent. L'escadre rentra à Toulon, et " L'Hortense " croisa pendant 42 jours dans la Méditerranée et, à la suite d'un combat, fit plusieurs bâtiments d'un convoi et les deux corvettes qui l'escortaient.

De retour à Toulon, il s'empessa de réparer les avaries occasionnées par le combat qu'il avait livré : le mât d'artimon était coupé, il y avait 14 boulets à la flottaison, 7 hommes furent tués et 16 blessés dans le combat.

Monsieur l'Amiral Emerian, Préfet maritime, ayant alors fourni au Capitaine de la Mellerie tous les secours qu'il lui demanda, la frégate fut promptement en état de reprendre la mer. Elle partit avec l'escadre de l'Amiral de Villeneuve, et fut détachée pour aller à la recherche de quatre vaisseaux espagnols séparés de l'escadre à son départ de Cadix. En remplissant cette mission, le Capitaine de la Mellerie captura la corvette " La Suzanne ". Il prit aussi la corvette " Cyaumer " (rapport de Villeneuve du 17 mai 1805) et le corsaire anglais " Le Mars " de 14<sup>c</sup> et 50 hommes d'équipage, avec sa prise, navire espagnol " La Minerve ", qui fut rendu gracieusement à ses légitimes propriétaires (rapport du Vice-Amiral de Villeneuve du 3.VII.1805).

Sur le chemin des Antilles, il captura les corvettes anglaises " Le Swallow " et " le Sparow ", entre autres prises et bâtiments envoyés par le fond.

Arrivé à la Martinique, l'Amiral lui donna le commandement d'une division de 3 frégates pour aller croiser au vent de la Barbade.

Au départ de l'escadre pour la France, Monsieur de la Mellerie fut chargé de reporter à la Guadeloupe les troupes que l'on avait embarquées sur l'escadre pour une expédition secrète. Il avait alors 4 frégates sous ses ordres. Il rallia l'escadre aux Açores, conformément à ses instructions, et se trouva aux deux combats du Cap Portugal et de Trafalgar.

Pendant le séjour du Capitaine de Vaisseau de la Mare de la Mellerie à Cadix, le feu prit dans le port. Il s'y rendit avec ses officiers et l'équipage de la frégate " L'Hortense " et parvint à l'éteindre.

Il reçut à ce sujet une lettre de remerciements du Lieutenant Général de la Iola et du Prince de la Paix pour cet important service, le 7.1.1808.

Le 26.2.1808, le Capitaine de Vaisseau de la Mellerie appareilla de Cadix commandant une division de 4 frégates : " L'Hortense ", command<sup>t</sup>, " Le Rhin ", " L'Hermine ", " La Thémis ".

Il porta des troupes et des munitions de guerre au Sénégal, de là s'en fut croiser aux îles du Cap Vert, se rendit à Cayenne, et effectua son retour en France après une croisière de 150 jours, pendant lesquels il fit plusieurs prises.

Commandant le vaisseau " Le Triomphant ", son bâtiment faisait partie de l'escadre de l'isle d'Aix qui, bloquée par l'ennemi, a toujours été en branle-bas de combat et en appareillage.

A la paix, Monsieur de la Mellerie a été chargé d'une mission en

Angleterre, puis est venu désarmer son vaisseau à Brest.

Capitaine de Vaisseau de 1<sup>ère</sup> classe, commandant la frégate " L'Aréthuse ", il fut chargé de transporter le Gouverneur de la Guadeloupe, le neveu de ce dernier et son épouse. Monsieur de la Mellerie contribua à la rétrocession de cette île. Il fut en outre chargé par les deux gouverneurs, MM. de Vaugirard et de Lardenois, de rendre compte particulier au Ministre sur la situation de la colonie.

Il retourna à la Martinique où Monsieur de Vaugirard le chargea, d'après les ordres du Ministre, d'une mission secrète à St-Domingue auprès de Toussaint-Louverture, et pour laquelle il a reçu des témoignages de satisfaction de Son Excellence, qu'il joint à ses états de service.

Sur " L' Aréthuse " et " La Jeanne d'Arc ", successivement, il prit part aux nouvelles campagnes de la Guadeloupe, St-Domingue et d'Espagne, ce jusqu'en 1822.

Dès lors, il fut mandé à Paris où il tint de nombreux Conseils de guerre, et ce jusqu'à sa mise à la retraite en 1828.

Le récapitulatif de ses services, en date du 12 octobre 1828, fut de :

- 41 ans de services effectifs, dont 29 ans de service en mer
- 13 ans de commandement dans :
  - . 3 divisions en temps de guerre,
  - . 9 divisions en temps de paix,
  - . 2 combats en escadre (Trafalgar et Cap Portugal).
- 19 particuliers
- 1 blessure
- Plus d'une vingtaine de campagnes.

## 2. ETUDE COMPARÉE DE GÉNÉALOGIE

: Les parents de Roger de CHAMBRAY (1350-1410), époux de Catherine de MENILLES.

### La famille de CHAMBRAY

Le fief de Chambray se trouve à Gouville dans l'Eure.

La 1<sup>ère</sup> maison de Chambray s'est fondue dans la famille de LA FERTÉ-FRESNEL, par le mariage de Gillette de CHAMBRAY, fille de Gilles, Châtelain de Chambray, vers 1150, avec Guillaume de LA FERTÉ-FRESNEL, fils de Richard.

Un cadet de LA FERTÉ-FRESNEL possédant le fief de Chambray a remplacé, vers 1250, les armes de LA FERTÉ-FRESNEL - D'or à l'aigle de gueules - par celles des CHAMBRAY actuels : D'hermines à 3 tourteaux de gueules posés 2 et 1. Pour cimier un aigle paraissant à demi, comme pour prendre son vol, et pour supports 2 anges de carnation.

Dans la même commune de Gouville se trouve aussi les fiefs du Cormier, de Varennes et de Guincestre. Blandé (Blandey) fut une paroisse rattachée à la commune de Roman (canton de Damville, Eure) en 1845 : une des dépendances de cette commune est le fief de Chicout ayant appartenu aussi à la famille de CHAMBRAY.

### Roger, baron de CHAMBRAY

2<sup>e</sup> du nom, vécut sous les règnes de Charles VI et Charles VII. Seigneur de St-Denis-de-Béhelan (Eure), Limeux, Bérou (commune de Dame-Marie), Bonnefoi, La Pamence, du Haut et Bas Menilles près Pacy-sur-Eure à Ménilles, et autre Ménille de la paroisse de " Marsauseux ", La Gaudinière, Ste-Colombe, Thevray (c. de Beaumesnil, Eure), châtelain de Poncé-en-Vendômois (Poncé-sur-le Loir ?) et baron de la Roche-Turpin en Vendômois.

Il est dit avoir guerroyé avec DU GUESCLIN en 1371. Le 28 septembre 1391, le roi de Navarre lui donna la permission de chasser dans la forêt de Conches et de Breteuil. Il vivait encore en 1409.

Il s'allia avec Catherine de MENILLES, seule héritière de l'ancienne maison de Menilles, laquelle lui apporta les terres de Menilles, Thevray, les fermes de la Hérangère et une maison à Ferrières. Elle était fille unique de Guy de MENILLES, chevalier, fils de Laurent de MENILLES (x p.c. 05.1377 Louviers) et Jeanne de THEVRAY (soeur de Mahaut épouse sans postérité de Colin d'APRES).

Elle était veuve de Roger en 1410 ; en 1418, elle dut se soumettre au roi d'Angleterre et lui prêta hommage à Evreux en 1421 pour ses biens propres de Thevray, Berou et Menilles.

Leurs enfants vivants partagèrent les biens de leurs pères et mères ainsi que de leur oncle Pierre le 24 septembre 1444 à Evreux : Jean Simon et Guy, en présence de Jean bâtard de CHAMBRAY. Un autre acte du 20 sept. 1446 à Louviers règle quelques différends relatifs à cette succession.

Jean (III), fils de Roger, ayant fui l'envahisseur en 1424, participa aux opérations de Charles VII contre les Anglais. Il rallia au parti français ses deux frères que le roi d'Angleterre avait soudoyés et participa au siège d'Orléans en 1429 : il y fut armé chevalier sur place. Jean III avait épousé Gilette CHOLET, fille de Gilles, chevalier, sgr de la Choletière et de Dangeau (Eure-et-Loir) et de sa 2<sup>e</sup> femme, Jeanne de VARENNES.

En riposte, le Roi d'Angleterre confisqua tous les biens de la famille de CHAMBRAY le 30.11.1430 pour les donner à son favori, Guillaume STAVERTON, qui les posséda jusqu'en 1449. A ce moment, Jean III, qui avait établi sa famille à Poncé-en-Vendômois, put alors rentrer dans ses biens patrimoniaux. Il mourut en 1458 ou 1459.

Simon puiné de CHAMBRAY acheta à sa cousine Yolande de CHAMBRAY la terre de Chambray, puis l'échangea avec son frère aîné Jean III contre la terre et seigneurie de St-Denis-du-Béhelan. Il se maria avec Agnès de BIGARS dont il eut postérité.

Saint-Allais et Le Prévost dans l'article Gouville de ses notes pour servir à l'histoire du dépt de l'Eure, disent que Roger eut aussi pour enfants : Gilbert et Catherine (non mariés).

D'autre part, les preuves de noblesse fournies pour l'entrée à Saint-Cyr d'Hélène Marthe de CHAMBRAY citent une sentence arbitrale du 9.10.1448 entre Guy de CHAMBRAY, sgr des Evolus (marié à Gilette de CAILLARBOIS, fille de Robert, sgr des Evolus, et de Blanche du BUISSON) et Jean du BUISSON en présence de Pierre de CHAMBRAY, frère du dit.

#### Les ascendants de Roger

Je me limite à décrire la descendance de Simon II de LA FERTÉ-FRESNEL, sire de Chambray, époux d'Eustachie des ESSARTS, qui prit les armes de Chambray vers 1250.

A. Généalogie manuscrite (registre), selon Nicolas François de CHAMBRAY, marquis de Chambray ; rédigée vers 1739 - cote sous-série 5j6 du chartrier de Chambray à Gouville (Eure).

Selon cette généalogie, Roger II serait le fils de François, bailli et capitaine d'Evreux en 1379.

I. Simon, sire de Chambray, neveu de Simon de LA FERTÉ-FRESNEL (+ v. 1253 selon I. Cloulas), épousa v. 1239 Eustachie (de la maison des Essarts selon St Allais et A. Le Prévost), dont 3 fils :

a) Amaury II l'aîné, qui suit.

b) Roger I premier puiné est cité à " Westmostier " le 10.10.1313

(= Westminster, ou Vimoutiers ?) selon le tome 3 des Extraits de la Tour de Londres par Riker (p. 443) - Bibliothèque Ste-Geneviève - dont un fils :

- Jean, qui épousa sa cousine germaine Yollent de SOMMÈRE, héritière de Chambray.

c) Jean de CHAMBRAY, sgr de Blandé, qui fera la descendance actuelle qui suivra.

II. Amaury II de CHAMBRAY l'ainé, cité en 1272 à la Chambre des Comptes de Paris, x Marguerite du FRESNE, veuve en 1288, alors Jean, sgr de Blandé, est dit beau-frère, dont 3 filles :

a) et b) Perrine et Odeline, religieuses à la Chaise-Dieu (près de Laigle, Orne) en 1283 (naissance vers 1265 ?).

c) Marguerite, dont Marguerite du FRESNE était tutrice, qui suit.

N.B. D'Hozier, dans les preuves d'Hélène-Marthe, ne donne pas le prénom du mari de Marguerite du FRESNE.

III. Marguerite de CHAMBRAY, sous le règne de Charles Le Bel, seule héritière, ° v. 1280 ? x v. 1320 N... de SOMMÈRE, dont 2 enfants :

a) Jacques de SOMMÈRE, marié, dont :

- Jacqueline, mariée à Jean de MERLE,

b) Yollent de SOMMÈRE, qui suit.

IV. Yollent de SOMMÈRE, héritière de Chambray, tenu de Jean du MERLE et de sa femme qui en fit un autre aveu à Jean de LA FERTÉ-FRESNEL en 1387, x avant 1360 (cf. lettres de fief du 11.01.1360 au tabellionage de Damville) son cousin Jean de CHAMBRAY, 2<sup>e</sup> fils de Roger puiné d'Amaury qui mourut avant 1360, dont 2 fils :

a) Yon de CHAMBRAY, qui suit,

b) Pierre, sgr d'1/4 de fief de Chanteloup, vivait le 1.03.1399, sans postérité car non cité comme sgr de Chanteloup quelques années après.

V. Yon de CHAMBRAY, sgr et châtelain de Chambray, Varennes, Chicou, Le Perron dont aveu par parage le 6 avril 1386 à Agnès des ESSARTS, sa cousine, x vers 1380 Jeanne de GUINCESTRE, dame du Cormier (= Winchester selon B), fille de Jean et soeur de Wimor, mariée et héritière en 1392 (aveu du 15.03.1387), dont une fille :

a) Yolande de CHAMBRAY, qui suit.

VI. Yolande de CHAMBRAY, dame de Chambray, encore vivante en 1440, veuve le 22.08.1426 (cf. mandement) ; vendit la terre de Chambray le 2.02.1428 à Simon de CHAMBRAY, 2<sup>e</sup> fils de Roger de CHAMBRAY (objet de cette étude), x av. 1399 (aveu de Jean d'ILOU à cause de sa femme, du 1.03.1399 reçu le 6) Jean d'ILOU, sgr de Pinson, son cousin (parce que cousin germain de Jean de LA FERTÉ-FRESNEL). Sans postér.

Ici reprend une branche cadette qui acquit par la suite la terre de Chambray :

II B. Jean de CHAMBRAY, sire de Blandé, dit Jean de BLANDÉ qui, selon notre manuscrit, " vécut près de 100 ans " (p. 48) (° v.1245 selon la date du mariage de Simon, son père) ;

. reçut la terre de Blandé en avancement d'oirie de son père Simon ;

. beau-frère de Marguerite du FRESNE en 1288 (cf. aumône) ;

- . chevalier dans un échiquier de 1305 ;
- . chambellan de Charles Le Bel en 1323 cité dans les Extraits de La Tour de Londres le 22.11.1324 (tome 4, p. 3) ;
- . se battit à Poitiers en 1356 puis à Cocherel près d'Evreux en 1364.

Eut 2 fils :

- a) François qui suit,
- b) Robert, abbé de l'Abbaye Royale de St-Etienne de Caen, + 1393 (selon Gallia Christina, tome 4 l.5, p.486 n° 21). Une bulle de Clément VII de 1383 accorde le droit au dit abbé de se servir d'habits pontificaux.

N.B. : On voit tout de suite qu'il y a 2 générations selon la date de naissance estimée (= 2 Jean ?).

III B. François, baron de CHAMBRAY, chev., sgr de Blandé, St-Denis du Béhélan, Limeux, Bonnefoi, Bérou, châtelain de Poncé-en-Vendômois, baron de La Roche-Turpin en Vendômois ;

- . nommé Bailli et Capitaine d'Evreux en 1379 par Charles V le Sage, en la place de Guérard MALSERGEANT, assassiné à Evreux par les ordres de Charles Le Mauvais, roi de Navarre, un jour de l'octave de Pâques ;
- . + 1399, il eut pour successeur Pierre de HELLENVILLERS, baron d'Avrilly, son parent (côté LA FERTE-FRESNEL) selon l'Abbé Le Brasseur (cf. Histoire du Comté d'Evreux).
- . commandant adjoint au Maréchal de BLAINVILLE en 1388 pour empêcher l'armée navale anglaise du comte d'ARONDEL de faire descente en Normandie ;

dont 3 fils :

- a) Roger II de CHAMBRAY, objet de notre étude,
- b) Pierre, conjointement sgr de Blandé et de Chambray, x Perrette LUCE, dame du Cormier et des Houilles dont la postérité est aujourd'hui éteinte,
- c) autre Pierre, non marié, sans héritier, cité dans le partage de 1444.

B. Abrégé de la généalogie des seigneurs de Chambray - rédigée vers 1734 - par un membre de la famille de CHAMBRAY (peut-être ce même François Nicolas de CHAMBRAY) conservé dans les Pièces Originales, dos. 15421, vol.658, p.142 à 154 de la Bibliothèque Nationale :

I. Simon, cité en 1239, et Marguerite du FRESNE, sa veuve en 1288.

II. Jean de CHAMBRAY, chevalier cité en 1288, sgr de Varennes et Blandé, x Yolende de SOMMÈRE.

III. Yon de CHAMBRAY, x Jeanne de WINCHESTER d'une maison illustre d'Angleterre. Dont 6 enfants :

- a) Roger, l'aîné, x Catherine de MENILLES
- b) Pierre, mort sans alliance
- c) Jean - le Passe-Mer - cité en 1324 dans les Lettres de Pardon de la Tour de Londres
- d) Robert, abbé de l'Abbaye St-Etienne de Caen, + 1393
- e) Estienne de CHAMBRAY, sgr du Cormier et des Houilles, x Perrette LUCE, sans postérité.
- f) Yolende de CHAMBRAY, x Jean d'ILOU, chevalier, sgr dudit lieu et de Pinson en 1380, cousin germain de Jean de LA FERTE-FRESNEL.

IV. Roger de CHAMBRAY, x Catherine de MENILLES. Dont :  
Jean Simon et Guyot.

N.B. : On notera que cette esquisse cite les Extraits de La Tour de Londres comme la précédente généalogie.

C. Saint-Allais, dans son Dictionnaire de la Noblesse, tome 2, donne la filiation qui suit. Elle présente des analogies avec A. :

I. Simon II de LA FERTÉ-FRESNEL, sgr de Chambray et de Blandé, chevalier cité dans une chartre de 1239 à l'Abbaye de Lyre, qui avait un frère Amaury dont la descendance est inconnue, x Eustache de la Maison des ESSARTS, dont 2 fils :

- a) Jean, qui suit
- b) autre Jean, qui suivra, sgr de Blandé

II. Jean I, sgr de Chambray, chevalier, x Marguerite du FRESNE, veuve en 1288 ; qui vendit au nom de ses enfants mineurs la dime inféodée au fief de Chambray, du consentement de Jean de CHAMBRAY, sgr de Blandé, leur tuteur. Dont :

- a) Jean, qui suit
- b) Roger I, sans postérité
- c) et d) Pétronille et Odeline, religieuses à la Chaise-Dieu près Laigle en 1283.

III. Jean II, sgr de Chambray, chevalier cité à l'Echiquier en 1305, dit le Passe-Mer pour avoir accompagné Jean de BRETAGNE, comte de Richemont en Angleterre, chambellan de Charles le Bel en 1323, x Yollent de SOMMERRE (près Laigle). Dont :

- a) Yon qui n'eut que des filles
- b) Roger, qui suit
- c) Pierre, qui n'eut que des enfants naturels.

IV. Roger de CHAMBRAY, chevalier, sgr de St-Denis-du-Béhelan et Limeux, vivant en 1389, mort en 1410, x Catherine de MENILLES, dame de Thevray. Dont :

- a) Jean, x Gillette CHOLET, dame d'Urbois, Leureville et Bretoncelles (Eure-et-Loir)
- b) Simon, sgr de St-Denis-du-Béhelan, x Agnès de BIGARS, dont un fils Louis x Marie de BAILLEUL, dont Jeanne de CHAMBRAY x Jean de MEZIÈRES dont postérité.
- c) d) e) Guy, Gilbert et Catherine, non mariés.

II B. Jean de CHAMBRAY, chevalier, sgr de Blandé, cité en 1288, dit Jean de BLANDÉ. Dont :

III B. Jean de CHAMBRAY, chevalier, sgr de Blandé, cité dans une seule chartre originale de 1366. Dont :

IV B. Pierre de CHAMBRAY " le Jeune ", sgr de Blandé, qui servait sous la bannière de Guy LE BAVEUX, x avant 1399 Perrette LUCE, dame du Cormier et des Houilles, fille de Robert, veuve en 1449. Dont :

- a) Etienne, x Jeanne des BROSSES, sans hoirs
- b) Jean, qui suit
- c) Perrette, x 30.08.1418 Robin de FAY, dont descendance
- d) plusieurs filles mentionnées dans le partage de 1466, aux alliances inconnues.

V B. Jean de CHAMBRAY, chevalier, sgr des Houilles, x Louise de MESENGE. Dont une fille :  
- Jacqueline, x 28.08.1483 Jacques LE CONTE, sgr d'Orvaux.

D. Monsieur Ivan Cloulas, ancien directeur des Archives d'Evreux qui, dans une conférence du 5.10.1969, reproduite dans le n° 5 1972 de la Revue " Connaissance de l'Eure ", fait une rapide esquisse de l'histoire de la famille de CHAMBRAY, expose ceci :

I. Simon II de CHAMBRAY succède à son père Simon vers 1235 et meurt vers 1253. Dont :

II. Jean I de CHAMBRAY, chevalier, quitte les armes de La Ferté-Fresnel pour le blason propre de Chambray, meurt après 1283.

dont :

- III. Jean II, chevalier de Chambray, chambellan de Charles IV le Bel en 1323, a plusieurs enfants, dont :
- a) Yon, qui suit
  - b) François, nommé Bailli et capitaine d'Evreux en 1379 par Charles
  - c) Robert, abbé de St-Etienne de Caen.

VI. Yon de CHAMBRAY, dont 2 filles :

V. Yollent de CHAMBRAY, aînée, x Jean d'ILOU, sans postérité.

IV B. Roger de CHAMBRAY (qui, par le fait de ne pas pouvoir descendre de Yon et de Robert, doit être fils de François - le texte de la conférence ne le précise pas) ;

- . guerroya avec du GUESCLIN en 1371,
- . + 1410, x Catherine de MENILLES qui, veuve, dut se soumettre à Henri V, Roi d'Angleterre, en 1418 et 1421. Dont :

V B. Jean III de CHAMBRAY, qui assiégea Orléans avec Jeanne d'Arc en 1429. Vit ses biens confisqués en 1430.

E. Auguste Le Prévost, dans ses " Notes recueillies et publiées par Léopold Delisle ", publiées de 1862 à 1865 à l'article de Gouville (Eure), décrit la descendance comme suit :

I. Simon II, sgr de Chambray et de Blandé, cité en 1239, vécut jusqu'en 1253, x Eustachie des ESSARTS. Dont :

- a) Jean, sgr de Chambray, qui suit
- b) Amaury
- c) Jean, sgr de Blandé

II. Jean I de CHAMBRAY, ° vers 1231, eut d'un premier mariage deux filles religieuses à la Chaise-Dieu en 1283.

x2 avant 1283 Marguerite du FRESNE qui, veuve en 1288, vendit au nom de ses enfants mineurs au chapitre d'Evreux la dime inféodée au fief de Chambray.

Il eut 2 fils : Jean, qui suit, et un autre non nommé.

III. Jean II de CHAMBRAY, sgr de St-Denis-du-Béhelan, ° vers 1280

- . Chambellan de Charles le Bel en 1323
- . passa la mer avec Jean de BRETAGNE, comte de Richemont
- . fait prisonnier avec le Comte, eut des passeports pour revenir en 1314 (22.11.1324).
- . x vers 1320 Yollent de SOMMÈRE. Dont :

- a) Yon de CHAMBRAY, qui suit
- b) Roger
- c) François, bailli et capitaine d'Evreux
- d) Pierre, sgr de Chantelou
- e) Robert, abbé de St-Etienne de Caen.

IV. Yon de CHAMBRAY, ° vers 1320, x Jeanne du PRÉ (est-ce la même que Jeanne de Winchester ?), dont 2 filles :

- a) Yollent
- b) Guillette

III B. Roger de CHAMBRAY, frère d'Yon, eut le 18.09.1391 du roi de Navarre la permission de chasser dans la forêt de Conches et de Breteuil. Vivait encore en 1409, x Catherine de MENILLES, dont :

- a) Jean, qui combattit avec Charles VII ; ses biens furent saisis par les Anglais jusqu'en 1449, x Gillette CHOLET vers 1440.
- b) Simon
- c) Guy
- d) Gilbert
- e) Catherine

N.B. Le Prévost se réfère à une des histoires manuscrites de la famille de CHAMBRAY, contenues au chartrier de Gouville, écrite vers 1780 et comptant plus de 700 pages, donc écrite par Louis de CHAMBRAY (+ 1783) ou Louis-François (\* 1737).

### Conclusion

- A. L'originalité de l'oeuvre de François-Nicolas de CHAMBRAY est :
  - de donner François pour père à Roger et de le faire issant de la branche de BLANDÉ d'une part, et
  - de montrer le cousinage avec la famille de SOMMÈRE et du MERLE ;
  - de ne pas faire descendre Roger de Marguerite du FRESNE.
- B. Le manuscrit des P.O. fait de Roger le fils de Yon et de Jeanne de WINCHESTER, traduction exacte de Guincestre.
- C. Saint-Allais fait de Roger le fils de Yollent de SOMMÈRE et nous présente deux Roger, et des enfants naturels à Pierre - qui malheureusement ne sont pas nommés.
- D. I. Cloulas fait de Roger le petit-fils de Yollent de SOMMÈRE.
- E. Enfin, Auguste Le Prévost, s'il présente Roger comme le fils de Yollent de SOMMÈRE, en fait le frère de François,
  - donne le prénom de la 2<sup>e</sup> fille de Yon, et surtout
  - donne 2 alliances à Jean I, ce qui explique heureusement les 2 générations de filles, les moniales et Marguerite, femme de N. de SOMMÈRE.

Il faut se poser les questions suivantes :

- Si Yollent de CHAMBRAY a vendu la terre de Chambray à son cousin Simon, est-ce simplement besoin d'argent ou question de droit d'héritage ?
- Pourquoi les CHAMBRAY se sont-ils installés en Vendômois ? Y a-t-il eu alliance avec une héritière de cette région ?
- La branche de BLANDÉ s'est-elle éteinte et le fief a-t-il été repris par les enfants de Marguerite du FRESNE ?

Les difficultés viennent sans doute que le fief de Chambray a changé de branche pendant la Guerre de Cent Ans, alors que les Anglais occupaient la Normandie comme alliés de Charles le Mauvais, ainsi que de la confiscation des biens de la famille. Nous sommes aussi dans l'ignorance de plusieurs alliances, et il y a des confusions entre les différents Jean, Yon, Pierre, Roger et Amaury. Enfin, il y a un manque d'évaluations chiffrées qui favorise les confusions entre les personnages de mêmes prénoms.

Je laisse la parole aux chartistes qui, par le recours aux documents originaux, seront les seuls à apporter une contribution positive à l'histoire de cette importante famille normande qui s'est trouvée participer activement au retour à la France de notre chère province, aux côtés de Jeanne d'Arc et de du GUESCLIN.

Le Havre, ce 13 mai 1979

H. Roger

### 3. LES QUARTIERS NORMANDS DE Mr de MONS (n° 70)

1. Camille de MONS, ° 20.05.1904 Falaise, chr HD de Malte, x 12 et 13.03.1941 Cleguer (56) Anne Marie HUCHET de CINTRÉ.
2. Joseph de MONS, ° 4.10.1876 Savigny (50) + 22.01.1968 Rapilly (14), officier LH, x 22 et 23.04.1903 Falaise (14).
3. Marguerite de PICQUOT, ° 14.09.1878 Falaise + 26.04.1939 Rapilly (14).
4. Rodolphe de MONS, ° 4.05.1841 Savigny (50) + 15.04.1925 Savigny x 19 et 20.08.1867 Martragny (14).

5. Marie de CYRESME, ° 1.08.1845 Martragny, + 11.04.1929 Savigny.
6. Amaury de PICQUOT, ° 13.11.1849 Le Détroit (14) + 9.03.1936 Falaise  
x 1.05.1877 Bayeux
7. Adèle CONSEIL ° 11.07.1853 Bayeux + 12.08.1914 Falaise.
8. Léon de MONS, ° 9 germinal an XI Carantilly (50) + 20.12.1861 Savigny  
x 17 et 18 08.1829 Savigny (50) et Beuzeville-la-Bastille (50)
9. Léontine ACHARD de BONVOULOIR, ° 17.07.1810 Le Désert (50) + 2.02.  
1875 Bayeux.
10. Gabriel de CYRESME, ° 18.06.1809 Caen + 31.01.1899 Caen x 8.04.1839  
St-Pavac (Sarthe)
11. Isabelle OGIER d'YVRY, ° 4.05.1818 St-Pavace + 16.08.1880 Caen.
12. Sosthène de PICQUOT, ° 25.05.1818 Redon (35) + 30.11.1879 Le Détroit  
(14) x 8.01.1849 Bazoches-au-Houlme (61)
13. Irma de MONTFORT, ° 15.07.1824 Baz.au-Houlme + 15.12.1901 Meuvaines (14).
14. Camille CONSEIL, ° 21.12.1817 Bayeux (14) + 2.12.1890 Bayeux x 5.01.  
1848 Bayeux
15. Marguerite, comtesse LE BÈGUE de GERMINY et du SAINT-EMPIRE, ° 11.09.  
1828 Vaubadon (14) + 4.04.1872 Bayeux.
16. Jean Honoré de MONS de CARANTILLY, ° 28.05.1759 + 7.08.1812 Carantilly  
(50), capitaine de Vaisseau, chr de St-Louis, x 12 prairial an VI  
St-Michel-sur-Loire
17. Marie Aimée GIRAULT de PLANCHOURY, ° 21.12.1771 St-Michel-sur-Loire  
+ 1846 Coutances (50).
18. Comte Charles ACHARD de BONVOULOIR, ° 4.12.1781 Le Désert (50) + 14.  
12.1870 Romagny (50), député de la Manche, chr de Malte et LH,
19. Marie Françoise Rose de THIBOUTOT, ° 27.10.1779 St-Germain-de-  
Tournebut (50) + 24.11.1847 Romagny.
20. Pierre de CYRESME, ° 3.03.1769 Banville-sur-Mer (14) + 2.10.1853  
Martragny (14), chr de Malte et de St-Louis, x 6.12.1804 Caen
21. Eugénie d'ALBA de MAUSSON, ° 7.12.1775 Landivy (53) + 4.01.1857 Caen.
22. et 23. Ogier d'IVRY et de CLINCHAMP, familles du Maine.
24. Wulfran de PICQUOT, ° 26.01.1772 Ouezy (14) + 8.07.1854 Le Détroit,  
chr de St-Louis et LH, x 11 messidor an XI Le Détroit (14).
25. Emilie de la LANDE de Ste-CROIX, ° 1.11.1780 Le Détroit y + 8.12.1857.
26. Philogène de MONTFORT, ° 25.12.1789 Bazoches-au-Houlme, y + 29.12.1867,  
x 16.06.1823 Goulet(61)
27. Joséphine de MALHERBE, ° 11 fructidor an XII Goulet + 11.03.1890  
Bazoches-au-Houlme.
28. Charles CONSEIL, ° 24.06.1782 Canchy (14) + 8.01.1861 Bayeux x 12.04.  
1815 Bayeux
29. Henriette de SUHARD, ° 25.05.1785 Bayeux y + 8.02.1867.
30. Comte Gustave LE BÈGUE de GERMINY, ° 14.02.1802 Bayeux y + 5.06.1860  
x 8.12.1827 Claville-Motteville (76) sa cousine germaine
31. Comtesse Sidonie LE BEGUE de GERMINY, ° 5.05.1808 Rouen + 25.10.1861  
Bayeux.

4. LES QUARTIERS NORMANDS DE M. Pierre BETOURNÉ d'HAUCOURT (n°88)

- IV. 18. Louis d'HAUCOURT, ° 26 brumaire an VIII le Coudray (60), + 1.03.1863 Valdampierre (60), x 31.07.1823  
 19. Françoise Denise Octavie LE VAILLANT, ° 21 plusiose an XIII le Coudray (60), + 5.10.1862 Jouy-sous-Thelle (60).
- V. 36. François Jérôme Alexandre d'HAUCOURT, ° 7.05.1760 Escames (60), + 18.01.1808 le Coudray, x 31.05.1795  
 37. Louise Marie Anne PAIN, ° 1765 Beauvais (60), + 2.11.1823 le Coudray.  
 38. Jean François Sulpice Joseph LE VAILLANT DE THELLES, ° 16.01.1778 le Coudray, + 1824, x 4 pluviöse an IX  
 39. Marie Angélique CARON, ° 10.12.1775 le Coudray, + 19.02.1860 Jouy-sous-Thelle.
- VI. 72. Alexandre Charles d'HAUCOURT, éc., sgr de Lodigeois, garde du corps du Roi, chev. de St-Louis, ° 17.10.1729 Escames, + 24.02.1807 le Coudray, x 20.09.1756  
 73. Marie Michèle LE VAILLANT DE THELLES, ° 30.09.1725 le Coudray, + 16.08.1782 Sérifontaine.  
 74. Joseph PAIN, ° av. 1736 p<sup>ss</sup> St-Jacques de Moulineaux à Rouen, x 7.11.1761  
 75. Marie Anne de la CROIX  
 76. Jean Nicolas LE VAILLANT DE THELLES, éc., ° 22.01.1737 Sérifontaine, + 28 ventöse an VIII, x 1.02.1775  
 77. Marie Thérèse MARTEL, ° 1735 Puisieux-en-Bray (60), + 3.06.1780 Sérifontaine.  
 78. Thomas CARON, receveur du Coudray, ° 1746  
 79. Marie Angélique BACLE, ° 1750.
- VII. 144. Alexandre de HAUCOURT, éc., sgr de Laudigeois, ° 1659, + 25.11.1729 Héricourt (60), x 17.01.1715  
 145. Marie Elisabeth LE BESGUE, ° 1689, + 19.12.1777 Sérifontaine.  
 146. Jean Nicolas Louis LE VAILLANT DE THELLES, ° 17.11.1698 le Coudray, + 12.04.1732, x 4.11.1723  
 147. Marie Marguerite Elisabeth LE VAILLANT DE ST AMAND, ° 5.07.1704.  
 148. Jacques PAIN, + av. 1761 p<sup>ss</sup> des Moulineaux à Rouen  
 149. Marie Catherine THOURET.  
 150. Simon Claude de la CROIX  
 151. Marie Angélique HENRY.  
 152. Louis François LE VAILLANT, éc., sgr de Thelles, ° 5.10.1700, + 11.11.1736 Sérifontaine, x 28.11.1724  
 153. Marie Françoise LE VAILLANT DE ST AMAND  
 154. Anselme MARTEL, à Puisieux-en-Bray  
 155. Marie Anne LEGER.  
 156. Louis CARON, receveur du Coudray  
 157. Jeanne DAILLY
- VIII. 288. Pierre de HAUCOURT, éc., sgr de Beaumont à Héricourt ° 1619, + 14.01.1703 Héricourt (60)  
 289. Catherine de REMY, dame de Boves-Héricourt, ° 1622, + 04.1713 Héricourt.  
 290. Denis LE BESGUE, marchand, bourgeois de Beauvais, sgr du Couras.  
 291. Elisabeth Françoise de L'EAU.  
 292./304. Jean LE VAILLANT, éc., ° 25.09.1669 Sérifontaine, + ap. 1704, x 28.11.1699.  
 293./305. Marie LE VAILLANT dite de TELLES, + 4.06.1701  
 294./306. Charles François LE VAILLANT DE ST AMAND, ° 17.02.1667 le Coudray, + av. 1736, x 1701  
 295./307. Louise Thérèse de BEZU  
 312. Thomas CARON, receveur du Coudray  
 313. R. COMMECY
- IX. 576. Antoine de HAUCOURT, éc., sgr de Beaumont et Haveloy, ° av.1575 + av.1619, x 22.09.161..  
 577. Charlotte de MONT.

- 584./608. Hugues LE VAILLANT, éc., sgr de la Verrerie, ° 11.02.1635  
+ 1680, x 1659
- 585./609. Marie Marguerite LE VAILLANT, ° 17.06.1636, + 1680
- 586./610. François LE VAILLANT, éc., sgr de Thelles, + av. 1677,  
x 20.10.1671
- 587./611. Jeanne LEFEBVRE
- 588./612. Armand LE VAILLANT, éc., sgr de St Amand
- 589./613. Marguerite MOREAU, ° 1638, + 2.02.1704 le Coudray
- 590./614. Jean de BEZU, éc., sgr de Hiencourt
- 591./615. Louise de la FONTAINE
- X. 1152. Pierre de HAULCOURT, éc., sgr de Beaumont et Haveloy, + av. 1601,  
x 1557
1153. Joséphine du CROCQ, + 1575
1154. Antoine de MONT, éc. sgr de GRICOURT
1155. Barbe d'AILLY
- 1168/1172/1216/1270. Guy LE VAILLANT, éc.
- 1169/1173/1217/1271. Elisabeth de la ... , + 20.08.1636
- 1170/1176/1218. Jacques LE VAILLANT, éc., x 13.08.1623
- 1171/1177/1219. Françoise de MAUVOISIN, + 1642
1174. Noble homme Nicolas LEFEBVRE, prévôt de la ville de Gisors.
1178. Noble homme Michel MOREAU, receveur de la verrerie de Thelles.
1179. Isabelle GUILLARD
- XI. 2304. Guillaume de HAULCOURT, éc., sgr de Beaumont, + av. 1582
2305. Antoinette AUVRAY
- 2336/2344/2432/2540. Mathutin LE VAILLANT, éc., sgr de THELLES, ° av.  
1591, + 1609
- 2337/2345/2433/2541. Marguerite d'AUBOURG.
- 2340/2352/2436. Pierre LE VAILLANT, éc., sgr de La Val, ° av. 1592,  
+ ap. 1623, x 21.04.1591
- 2341/2353/2437. Aliénor LE VAILLANT
- 2342/2354/2438. Edmont de MAUVOISIN, éc., sr de Flesmoy (?)
- 2343/2355/2439. Antoinette de BLOTTEFIÈRE
- XII. 4608. Henri de HAUCOURT, éc., sgr de Beaumont, + 1505
- 4672/4682/4688/4706/4864/4874/5080. Mathurin LE VAILLANT, éc., sgr de  
la Verrerie de Thelles, ° av. 1570
- 4673/4683/4689/4707/4865/4875/5081. Isabeau BOUSEMAY
- 4680/4704/4872. Quintin LE VAILLANT, x 10.09.1547
- 4681/4705/4873. Marie de DORLADO
- XIII. 9216. Lancelot de HONCOURT, éc., sgr de Beaumont, viv.1470
- 9360/9408/9744. Estienne LE VAILLANT, éc., maître en partie de la  
verrerie de la Forest de Thelles, x 14.01.1503
- 9361/9409/9745. Louise de BOUJU
- 9362/9410/9746. Nicolas de DORLADO, éc.
- 9363/9411/9747. Antoinette de FOUCAULT
- XIV. 18432. Guillaume de HONCOURT, éc., sgr de Grigneuseville et Honcourt  
(= Haucourt, 76)
18433. Mariette du QUESNOY (sœur de Robert du QUESNOY)
- 18720/18816/19488. Jean LE VAILLANT, écuyer verrier, maître en partie  
de la verrerie de Thelles en 1485 et 1489, + ap. 1503
- 18721/18817/19489. Isabelle de BOUJU
- 18722/18818/19490. Richard de BOUJU, éc., maître de la verrerie de la  
Croix.
- XV. 36864. Erard de HONCOURT, éc., sgr de Honcourt, + ap.1393 et av. 1401.
- N.D.L.R. : Le quartier 1169 doit se lire ainsi : Elisabeth de la VERSINE  
(A.D. Seine-Mme, Tabellionage de St-Saëns 2E 93/193, acte du  
8.06.1672)

G. d'ARUNDEL de CONDÉ

5. LES QUARTIERS NORMANDS DE Claire FARIN (n° 58)

1. Claire FARIN, ° 22.04.1951 Paris
2. Jean FARIN, directeur de banque, ° 14.12.1919 Paris, x 8.07.1950 Deauville (14)
3. Marcelle LECARPENTIER, ° 18.06.1930 Deauville
4. Henri Jean FARIN, directeur de banque, ° 16.02.1878 Paris, + 3.05.1953 Cesny-aux-Vignes (14), x 21.08.1907 Caen (14)
5. Berthe Marie BIDARD, ° 14.07.1880 Lisieux (14), + 27.05.1973 Caen
6. Maurice Georges André LECARPENTIER, marin (médailles de bronze et d'argent de Sauvetage, médaille d'honneur de l'Etoile Civique), ° 13.06.1900 Honfleur, + 9.06.1974 Deauville, x 2.11.1923 Honfleur
7. Marie Alphonsine DESSAUX, ° 18.02.1900 Honfleur, + 29.11.1974 Deauville
8. Georges Octave Méry FARIN, menuisier (famille établie à Nogent-le-Bernard depuis 1722, René FARIN, ° vers 1690), ° 20.02.1845 Nogent-le-Bernard (72), + 12.08.1884 Cabourg (14), x 17.05.1877 Cabourg
9. Marie Oida PETIT, ° 21.06.1852 Cabourg, + 18.02.1928 Bayeux (14)
10. Edouard Aimé BIDARD, bourrelier, ° 1.02.1848 La Villette (14), + 5.02.1924 Noisy-le-Sec (93), x 15.05.1874 Cesny-aux-Vignes
11. Berthe Eugénie Marie DUBOIS, ° 8.09.1853 Cesny-aux-Vignes, + 8.04.1927 Paris
12. Armand Alexandre LECARPENTIER, marin, ° 1.03.1863 Honfleur, + 24.01.1917 Honfleur, x 8.10.1886 Honfleur
13. Célestine Alexandrine Hortense BÉNARD, ° 26.04.1867 Honfleur, + 9.02.1936 Honfleur
14. Raimond Louis DESSAUX, ° 6.08.1879 Honfleur, + 10.04.1960 Honfleur, x 22.09.1903 Honfleur
15. Eugénie JACQUEL, journaliste, ° 26.10.1876 Pont-Audemer (27), ° 5.10.1941 Honfleur
18. François Guillaume Stanislas PETIT, cultivateur, ° 8.06.1817 Cabourg, + ?, x 14.10.1840 Cabourg
19. Constance Apolline SEVESTRE, couturière, ° 12.01.1820 Bénerville (14), + 21.05.1886 Cabourg
20. Victor Désiré BIDARD, cultivateur, ° 11.04.1823 La Villette, + 18.10.1881 La Villette, x 12.01.1847 La Villette
21. Marie Rose OLIVIER, ° 12.11.1812 La Villette, + 6.01.1884 La Villette.
22. Ulysse François Adrien DUBOIS, roulier, ° 3.01.1815 Cesny-aux-Vignes, + 21.06.1897 Cesny-aux-Vignes, x 3.10.1849 Caen
23. Aimée Esther Marie LEGAL, couturière, ° 2.10.1821 Caen, + 20.04.1908 Cesny-aux-Vignes
24. Louis Frédéric LECARPENTIER, journalier, ° 4.06.1823 Barneville-la-Bertrand (14), + 15.07.1871 Honfleur, x 5.03.1859 Honfleur
25. Rose Alexandrine GUERRIER, couturière, ° 22.04.1835 Le Havre (76), + 3.05.1905 Honfleur
26. Victor Valentin BÉNARD, marin, ° 10.07.1827 Honfleur, + 15.05.1885 Honfleur, x 10.05.1852 Honfleur
27. Françoise Céлина LELIEVRE, ° 2.10.1831 Honfleur, + 30.04.1885 Caen
28. Auguste Raimond II DESSAUX, marin, ° 25.10.1834 Honfleur, + 25.06.1905 Honfleur, x 1.09.1877 Honfleur

29. Aline Zélie FOURNET, repasseuse, ° 23.07.1844 Honfleur, + 8.01.1916 Honfleur
30. Jean-Baptiste JACQUEL, ouvrier de fabrique, ° 6.10.1849 Ars-sur-Moselle (57), + 16.11.1923 Honfleur, x 27.11.1873 St-Mards-de-Blacarville (27)
31. Arthémise Virginie LETUMEY, ° 5.05.1857 Pont-Audemer, + 31.08.1905 Honfleur
36. François, Robert PETIT, herbager, ° 13.03.1774 Brucourt (14), + 10.10.1846 Cabourg, x 13.06.1811 Cabourg
37. Madeleine Julie LE CHARTIER, ° 16.06.1787 Cabourg, + 23.02.1850 Cabourg
44. Adrien Charles Michel DUBOIS, journalier, ° 28.09.1780 Mittois (14), + 24.02.1861 Cesny-aux-Vignes, x 22.03.1812 Cesny-aux-Vignes
45. Henriette Hyacinthe Justine JUCQUIN, ° 3.12.1788 Cesny-aux-Vignes, + 24.09.1868 Cesny-aux-Vignes
48. Jacques Germain LECARPENTIER, journalier, ° 17.02.1779 Barneville-la-Bertrand, + 27.03.1837 Barneville-la-Bertrand, x 28.01.1833 Barneville-la-Bertrand
49. Marie Catherine Angélique GIFFARD, fileuse, ° 1789 Genneville ?, + ?
52. Pierre Alexandre BÉNARD, chargeur, ° 15.02.1791 Honfleur, + 14.05.1859 Honfleur, x 30.07.1822 Honfleur
53. Victoire Clotilde LEFEVRE, Fille de Confiance, ° 25 floréal an VI Méry-Corbon (14), + 4.04.1833 Ingouville (76)
54. Jacques François II LELIÈVRE, marin, ° 29.floréal an VI Honfleur, + 25.08.1832 Honfleur, x 18.09.1818 Honfleur
55. Angélique Alexandrine HAMON, journalière, ° 15 nivôse an VII Honfleur + 6.03.1887 Honfleur
56. Auguste Raimond I DESSAUX, marin, ° 27.09.1813 Honfleur, + 20.02.1889 Honfleur, x 17.08.1833 Honfleur
57. Jeanne Lucie DURAND, journalière, ° 26.04.1815, Honfleur, + 3.08.1880 Honfleur
58. Louis Jacques FOURNET, Maître Charpentier de maisons, ° 8 vendémiaire an XIV Honfleur, + 25.07.1865 Honfleur, x 3.01.1828 Honfleur
59. Victorine Octavie TARLOS, ° 2.03.1809 Honfleur, + ?

## 6. COMMUNICATION

J'ai relevé dans les registres paroissiaux de Corbelin (Isère) :

- 28 mai 1762

Mariage de Joseph BOUVIER, fils de Louis BOUVIER et de Marie BOTTIN, défunts, de Saint-Jean de Rouen, avec Claudine MILLOZ, fille de Jean MILLOZ et de Jeanne ROSTAGNIAT, laboureurs.

F. BATAILLON

## V - QUESTIONS ET RÉPONSES

- . Le droit de poser des questions est réservé aux seuls membres du Cercle.
- . Les questions doivent être datées et signées, avec le nom en clair du signataire et son numéro de membre.
- . Les questions ou réponses ne doivent pas être incluses dans le corps d'une lettre, mais rédigées sur un feuillet à part de format 21x27, 21x29 ou 16x21 exclusivement, à raison d'une seule question ou réponse par feuillet, et sur le seul recto de celui-ci.
- . Ecrire lisiblement, ou mieux dactylographier les textes. Ecrire les noms propres en majuscules et les noms de lieux en minuscules.
- . Pour le titre d'une question : mentionner le nom de la famille suivi, entre parenthèses, d'un nom de localité ou de région, et éventuellement d'une date.
- . Pour la rédaction d'une question : être précis et concis, situer toujours les familles ou personnages dans le temps et dans l'espace.
- . Pour les réponses, ne pas omettre de rappeler le titre et le numéro des questions auxquelles il est répondu.
- . En cas de réponse directe à un questionneur, prière de communiquer un double ou un résumé à la rédaction, car d'autres membres peuvent être intéressés par la réponse.

NOTA : Les question et réponses doivent être envoyées à Monsieur Pierre de SCHUTTELAÈRE, avenue du Maréchal Juin, Morvan 562 C 76420 Bihorel.

## QUESTIONS

### B.237 - ARMOIRIES A IDENTIFIER

Deux écus accolés sur un plat d'argent du XIX<sup>e</sup> siècle :

I à dextre : d'argent au chevron d'azur au chef du mesme chargé d'un croissant accosté de deux étoiles et en pointe d'un lion morné, le tout d'argent.

II à senestre : écartelé : aux 1 et 4 d'argent fretté de six pièces de sable ; aux 2 et 3 d'azur à trois fasces d'hermine.

Couronne de Comte.

Support : deux lions

J. EINSARGUEIX

B.238 - BRIÈRE

Recherche renseignements sur cette famille au Havre et à Honfleur au XVIII<sup>e</sup> siècle, et sur l'alliance de Pierre François BRIÈRE avec Suzanne MIGNOT, dont la famille serait de Lisieux. Il y aurait également une alliance ou parenté avec la famille MAILLOC ou de MAILLOC à préciser.

Jean-Pierre MORIN

B.239 - CABEUIL

Quartiers de Gabrielle CABEUIL (ou de CABEUIL sur certains documents), ° Rouen 27.07.1811. Fille de François CABEUIL et de Louise LE PESANT de BOIS-GUILBERT ?

Quid des familles paternelles et maternelles ?

Jean-Claude de VAUGIRAUD

B.240 - DECARIS

D'origine angevine, recherche contacts avec DECARIS (DECARY, DECARIE, DESCARIES) d'Ile-de-France et de Normandie.

DECARIS, 23, rue Serenne 45000 Orléans.

F. DECARIS

(Loiret Généalogique)

B.241 - DUBOIS

Marie DUBOIS, ° 1601 Couture, + 1679 Couture Vendomois, valet de chambre des rois Louis XIII et Louis XIV.

Ses mémoires, de 1647 à 1679, la première partie ayant disparue, éditées en entier pour la première fois, forment les bulletins des années 1932, 1933, 1934 et 1935 du Bulletin de la Société Archéologique du Vendômois. L'introduction indique, sans autre précision, que le manuscrit appartient à sa descendance. L'archiviste, L.Aubineau au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, dit que ce manuscrit est détenu par Monsieur Achille DUBOIS de Rouen. Je recherche informations sur manuscrit et descendance, et contact.

Ma parenté : TAFFOREAU, FREDUREAU, Suzanne DUBOIS, soeur de Marie DUBOIS.

Marcel DAVID

14, rue Charles Guinot 37000 Tours

Tél. : (47) 20 86 61

Centre Généalogique de Touraine

B.242 - GAULTIER (Louviers ?)

Recherche date et lieu de mariage et ascendance de Marie-Anne GAULTIER x Alexandre de TASSEL, ° 1738 Thuit-Signol (27), + Caudebec-lès-Elbeuf (76) 1.09.1812, propriétaire, 1<sup>er</sup> adjoint de la ville de Caudebec-lès-Elbeuf.

Hervé TASSEL

B.243 - de LAUNAY à Courtomer (Orne)

Recherche l'ascendance de Jean de LAUNAY, fils de Charles et de Gabrielle de la VILLETTE, x p.c. 19.01.1603 Catherine de MAROLLES. Ne descendrait-il pas d'une soeur de Connétable Bertrand du GUESCLIN (1320-1380) ?

B. de GOUSSENCOURT

B.244 - LE CORDIER de BIGARS de la LONDE

Quartiers de Agathe LE CORDIER de BIGARS de la LONDE, fille de Louis Paul LE CORDIER de BIGARS, marquis de la Londe, maire de Versailles sous la Restauration, et de Marie-Louise de POMMERAYE ?

Quid des familles paternelles et maternelles ?

Jean-Claude de VAUGIRAUD

B.245 - LEVEILLE

Tous renseignements et éventuellement ascendance de Etienne François LEVEILLE (L'ÉVEILLÉ) de Rouen Saint-Maclou, arrivé au Québec en 1650. Un de ses descendants canadiens a trouvé mention d'un baron de L'ÉVEILLE en 1699.

Quelqu'un a-t-il des détails sur cette famille ?

Françoise PRAUD

B.246 - MAUNY (Orne)

Renseignements sur cette famille, peut-être originaire de Montmerrei, dont on trouve la présence à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle dans l'Orne.

Jacqueline EINSARGUEIX

B.247 - PATUREL (Caudebec-lès-Elbeuf)

Recherche date et lieu de mariage et ascendance de Louise Aimée PATUREL, ° ca 1788 + ap. 1840, x Pierre Armand TASSEL ° 5.10.1784 Caudebec-lès-Elbeuf (76) + 25.12.1820 Caudebec-lès-Elbeuf, cultivateur.

Hervé TASSEL

B. 248 - PERDU (" Bois-Penthou ", Chambord -Eure)

Recherche traces antérieures à 1660 sur :

Pierre PERDU, fabricant de clous et d'épingles, et Jeanne HAVET, père et mère de :

PERDU Philippe ° 12.04.1661 Chambord (27)

PERDU François ° 28.04.1665 Chambord

PERDU Jacques ° 28.04.1668 Chambord

PERDU Thomas ° 3.05.1671 Chambord, ce dernier étant mon

ascendant.

Michel PERDU

B.249 - PERDU ("Bois-Penthou", Chambord -Eure)

Recherche tous renseignements sur descendance de :

- PERDU Philippe ° 12.04.1661 à Chambord (27)
  - PERDU François ° 28.04.1665 à Chambord (27)
  - PERDU Jacques ° 24.04.1668 à Chambord (27)
- de Pierre PERDU et de Jeanne HAVET.

Michel PERDU

B.250 - PERDU ("Bois-Penthou", Chambord -Eure- et Tournaisis)

Recherche tous renseignements sur famille :

HAVET / HAYET / HAIE / HAVOL / HAVOT

originaire de l'ancienne Neustrie. Plus particulièrement entre 1600 et 1640.

Michel PERDU

B.251 - PERDU (Perduville, "Bois-Penthou", Chambord - 76 et 27)

Recherche tous renseignements permettant d'établir le lien pouvant exister entre l'ancienne paroisse Perduville (actuellement hameau de Bosc Mesnil) et le patronyme PERDU.

Michel PERDU

B.252 - PERDU (Perduville, ex Perdita-Villa - Seine-Maritime)

Recherche tous renseignements sur l'existence du chevalier romain :  
PERDULPHI ou PARDULPHUS ou PARDULFUS dit " PARDOULF "  
et sur les traces de sa possession du domaine de " Perdita-Villa "  
appelé aujourd'hui hameau de Perduville.

Michel PERDU

B.253 - PERDU - PARDOUX - PARDOULE (Seine-Maritime + Puy-de-Dôme)

Quelle voie emprunter pour obtenir des renseignements généalogiques et historiques sur :

- SAINT-PARDULFUS (nom de baptême de PARDOUX), abbé de Guéret entre les VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles (nom germanique : PARD-WULF = Loup-Léopard, ou variation de BARD-Wulf) ?

Michel PERDU

B.254 - PERDU (Perduville)

Quels renseignements généalogiques et historiques le blason ci-après peut-il révéler, en particulier à la famille PERDU ?

- De GALLYE : 16687 (Normandie, seigneur de Perduville et d'Hybouville, maintenu noble en 1667, comparant à Arques en 1789). Anobli en septembre 1589.
- D'argt à la galère de sab. à la bordure d'or chargée de 8 tourteaux de gue. (Nouveau d'Hozier 148).

Michel PERDU

B.255 - PERDU (Tournai)

Quels renseignements généalogiques et historiques le blason ci-après peut-il révéler, en particulier à la famille PERDU ?

- PERDU (Tournaisis) : D'herm., au chef d'azur, ch. de trois étoiles d'or.

Michel PERDU

B.256 - PERDU (Forez)

Quels renseignements généalogiques et historiques le blason ci-après peut-il révéler, en particulier à la famille PERDU ?

- PERDUSSAIN (Forez) : D'azur à une garde et une poignée d'épée d'or, cant. de quatre têtes coupées de chien d'arg.

Michel PERDU

B.257 - PERDU (Dordrecht)

Quels renseignements généalogiques et historiques le blason ci-après peut-il révéler, en particulier à la famille PERDU ?

- PERDUYN (Dordrecht) : Ec : aux I et 4 d'azur à un lapin accroupi d'arg., sur une terrasse de sin. surm. d'une coquille du sec. ; aux 2 et 3 d'arg. à une hure de sanglier de sa.

Michel PERDU

B.258 - PERDU (Bruges)

Quels renseignements généalogiques et historiques le blason ci-après peut-il révéler, en particulier à la famille PERDU ?

- PERDUYN (Bruges) : D'or au chev.de gu. acc. de trois molettes du même.

Michel PERDU

B.259 - PERDU (Picardie)

Quels renseignements généalogiques et historiques le blason ci-après peut-il révéler, en particulier à la famille PERDU ?

- PERDU : 26.080 (seigneur de la Motte, Trésorier Général de France à Amiens en 1696).
- D'az. à la croix engreslée d'or, cantonnée de 4 merlettes du même (Armorial Général de Picardie).

Michel PERDU

B.260 - PERDU (Normandie)

Quels renseignements généalogiques et historiques le blason ci-après peut-il révéler, en particulier à la famille PERDU-THOREL ?

- THOREL (Bretagne) : D'azur à un lévrier ramp. d'arg., coll. de gu. bordé et bouclé d'or.

Michel PERDU

B.261 - PERDU (Normandie)

Quels renseignements généalogiques et historiques le blason ci-après peut-il révéler, en particulier à la famille PERDU-THOREL ?

- THOREL (Normandie) : D'azur à cinq cotices d'or ; au chef de gu., ch. d'un taureau d'or.

Michel PERDU

B.262 - PERDU (Tournaisis)

Quels renseignements généalogiques et historiques le blason ci-après peut-il révéler, en particulier à la famille PERDU-THOREL ?

- HAVET (Tournaisis) : D'azur à trois havets (crochets) d'or.

Michel PERDU

B.263 - PERDU

Quels renseignements généalogiques et historiques le blason ci-après peut-il révéler, en particulier à la famille PERDU-LUDIN ?

- LUDIN (Franche-Comté) : D'or à la fasce crén. de trois pièces de sa.

Michel PERDU

B.264 - PERDU

Quels renseignements généalogiques et historiques le blason ci-après

peut-il révéler, en particulier à la famille PERDU-LUDIN ?  
- LUDIN (Bâle) : D'arg. à un oiseau de couleur brunâtre, posé sur un chicot au nat. en fasce, poussant à dextre et à sen. une branche feuillée de sin. celle à dextre en bande et celle à sen. en barre. C : les meubles de l'écu (sans branches). L. d'arg. et de gu.

Michel PERDU

B.265 - de la ROCQUE

J.Y. LAILLIER et G. VILLEROY souhaitent avoir connaissance de tous documents originaux et privés sur les familles de la ROCQUE originaires de Normandie : branche de Bernières-le-Patry (14), Montsecrét (61), Mesnil-Mauger (14), Le Sap (61), etc... afin de reconstituer leurs histoires généalogiques déjà en cours. Merci d'avance.

Gérard VILLEROY

B.266 - THILLAYE d'EUVILLE (Lisieux)

Recherche renseignements, ascendance et postérité de Louis Victor THILLAYE d'EUVILLE, propriétaire à Lisieux et y demeurant en 1829.

Jean-Jacques de VIMONT

B.267 - du VENEAU

Recherche tous renseignements (naissance, mariage, ascendance) sur Jean du VENEAU et son épouse Marguerite BOUGON, nommés en 1728 dans la paroisse de Saint-Martin d'O (Mortrée).

Jacqueline EINSARGUEIX

R E P O N S E S

A.42 - VIMONT, de VIMONT

B.85 - EUDES de DRUMARE

et familles alliées : de VARIN, BARIL, LALLIER, CHARDEY, de la PORTE.

Je possède des documents consistant en CM, fondations, échanges, rentes, donations, transactions, accords, testaments, procédures diverses etc... sur ces familles, et peux renseigner les personnes intéressées.

Mme Jean STOREZ

A.86 - DUPONT de GRANDJARDIN

L'abbé ANGOT, au tome II de son dictionnaire de la Mayenne (J.FLOCH, réimpression 1962) donne la biographie de Joseph François DUPONT-GRANDJARDIN, député à l'Assemblée Législative, ° Alençon vers 1750, fils de Jean Guy François, bourgeois d'A., et de Perrine PALLIS. Il cite également Jean Jacques D., ancien gendarme de la garde du Roi, gouverneur de Mayenne, dont le grand-père, Jean D.G., époux de Marie Anne LE PANNETIER, avait été conseiller- assesseur à la barre ducale de M.

Jean-Yves LAILLIER

B.20 - JALLOT de BEAUMONT

Voici quelques renseignements sur la famille JALLOT de BEAUMONT et sa descendance, extraits des titres de propriété du presbytère de Tierceville (Calvados). Celui-ci a appartenu de 1837 à 1843, puis

jusqu'à 1905 à ses héritiers. Je l'ai acquis de la commune il y a vingt ans.

L'acquéreur de 1837 était Marie Bonaventure JALLOT, comte de Beaumont, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, ° Valognes 13.02.1753 + Nancy 23.11.1843. Il était fils de Pierre Guillaume J. et de sa seconde femme, épousée en 1750, Anne Françoise de CAIRON + 9.11.1806. M.B. JALLOT est mort sans postérité, et sa succession est revenue à son petit-neveu Louis Albert du MESNILDOT.

Celui-ci était petit-fils de sa soeur Jeanne Félicité JALLOT, ° 1756 + 2.12.1793, x 1785 Jacques Louis Gabriel du MESNILDOT ° 1758 + 1821, fils de Louis Marie du M., propriétaire à Valognes (1855) et de Marie Victoire Céleste Françoise DAROT de VAUGOUBERT.

Lui-même, Louis Albert du M., propriétaire et maire à Quinéville (50) mourut en ce lieu le 6.06.1889. Il avait épousé (Cm Nantes 8.05.1837) Marie Olympe de MONTI + Quin. 14.01.1892, dont :

1. Marie Albertine du MESNILDOT + Pau 31.03.1874, x Alfred Marie LUDGER, comte d'Aigneaux, propriétaire et maire à Picauville, près Pont-l'Abbé (Manche).  
Leur fils Jean Xavier Marie Joseph d'AIGNEAUX ° Pt-l'Abbé 18.04.1871, élève à St-Cyr 1892, domicilié à Picauville 1906 x (Cm Poitiers 28.06.1897) Henriette Radegonde Marie Joseph Marguerite AYMER de la CHEVALERIE. C'est ce dernier couple qui a revendu à la commune le presbytère.
2. Marie Charlotte du M., propriétaire à Quinéville.
3. Marie Thérèse du M. x avant 1892 Charles Marie, vicomte LE MINTIER de LEHELEC, propriétaire à Vannes (Morbihan) au château de Limoges.
4. Louise Marie Joséphine du M. + mineure à Nantes 2.06.1873.

Robert LUTZ  
Président du Cercle  
Généalogique d'Alsace

#### B.100 - Le BAS de COURMONT

1. Angélique Le BAS de COURMONT ° 1744 + 1824.
2. Louis Dominique Le BAS de COURMONT, fermier général (1758-1777) ° Metz 25.08.1706 + Paris St-Roch 20.11.1777, x 2° Paris Saint-Eustache 27.03.1740.
3. Louise Elisabeth Le NOIR ° Paris 21.12.1721 (b St-Eustache) + Paris 06.04.1806.
4. Michel Le BAS, sgr du Plessis-Praslin, trésorier général de l'extraordinaire des guerres. Baptisé Paris St-Eustache 16.07.1663 + Le Plessis-Saint-Jean 21.09.1725 x Nancy (église des Révérendes Dames de l'Annonciade) 7.11.1689
5. Charlotte SERRE ° 12.11.1669 (b Nancy 1670) + 7.11.1731, inhumée à Paris Saint-Gervais.
6. Séraphin Le NOIR, trésorier général, receveur payeur des rentes x Paris Saint-Eustache 1.03.1718
7. Elisabeth JOURDAN de La SALLE + 1772.
8. François Le BAS, négociant, conseiller secrétaire du Roi 1665, trésorier de Mazarin, trésorier des Ponts et Chaussées de Champagne, ° et b Ivoy-le-Pré 29.03.1613 + .03.1666, x cm 22.02.1653
9. Catherine ROGER + Paris 14.07.1712 (inhumée Saint-Merri).
10. Charles SERRE, sgr de Clévans, maître des comptes de Lorraine, x
11. Antoinette CORCOL
12. Jacques Le NOIR, juré vendeur de marée, teste le 22.12.1714
13. Marie Catherine GILLET, teste le 9.09.1746.
14. Louis Anne JOURDAN de la SALLE, greffier des insinuations, originaire d'Espagne, naturalisé 1681 + Paris, son corps fut porté à St-Eustache le 4.03.1695, et inhumé à Saint-Germain-en-Laye.

15. Louise MOREL.

Sources : H.A. DESGRANGES. Nobiliaire du Berry, tome II p. 446.  
Intermédiaire des Chercheurs et Curieux 1977, colonne 562,  
sous la signature de Monsieur Pierre-Yves LOUIS.

Jean Bernard GUYANT

B.120 - PAULMIER (Normandie)

Extrait d'un ouvrage sur Courtonne-la-Meurdrac :

- I. Binot PAULMIER, dit le Capitaine de Gonnevillle. En 1521 : marie son fils adoptif Essoméric, fils du roi Arosca, à sa nièce Marie MOULIN. Binot eut 14 enfants.
- I.1. Binot II, qui suit en II.
- I.9. Olivier I<sup>er</sup> PAULMIER, qui laissa :
- I.91. Robert PAULMIER, sans alliance, longtemps au service de la Suède (branche éteinte).
- II. Binot II PAULMIER x Jeanne ROBILLARD, dont 11 enfants.
- II.1. Jean-Baptiste PAULMIER ° 1565 + 1619 x la marquise d'ANDREA de Venelles.
- II.11. Charlotte PAULMIER x 1625 M. de FORBIN.
- II.111. M. de FORBIN.
- II.1111. N ? de FORBIN, chev.de Malte vers 1665.Postérité.
- II.7. Olivier PAULMIER, sr de Courtonne et du Pommeret x Marie COLLET de Boves.
- II.71. Jean-Baptiste PAULMIER + 1632 + 1673, 1<sup>er</sup> chanoine à Lisieux.
- II.72. Gabriel PAULMIER x 1664 Françoise des MOLLIÈRES.
- II.721. Robert Antoine PAULMIER x 1720 Anne SENEY.
- II.7211. Marie Anne PAULMIER ° 1724 + 1790 x 1743  
François DOUÉZY, sgr d'Ollendon.
- II.72111. Louis François DOUÉZY ° 1744 + 1828  
conseiller au parlement de Rouen x 1768  
Anne Caroline de LAUMONDIÈRE (Cf.II.74111)
- II.722. Jean Baptiste PAULMIER ° 1692 + 1757, chanoine de Rocques.
- II.73. Robert PAULMIER, abbé, 2<sup>e</sup> chanoine de Lisieux, + 1701.
- II.74. Marie PAULMIER x Charles des MOLLIÈRES, avocat.
- II.741. Jean des MOLLIÈRES de Laumondière x Marie Françoise LE PORTIER du Saussay.
- II.7411. Robert des MOLLIÈRES de Laumondière x Françoise LE PORTIER du Saussay, sa cousine germaine.
- II.74111. Anne Caroline de LAUMONDIÈRE x 1768  
Louis François DOUÉZY (Cf.II.72111).  
Postérité par les MAUSSION, TALLEVAST et COURSEULLES.
- II.75. Hélène PAULMIER, non mariée.
- II.8. Simone PAULMIER x N ? LE DOUX de la ROSIÈRE.

G. STOREZ

B.120 - PAULMIER

Extraits du tabellionage de Courtonne, A.D. Calvados :

- C.m. 16.11.1642, déposé le 9.11.1654, entre h.h. Jacques DILOYE et Hélène LE DOUX, fille de + Jean, sr des Mourets, et de Suzanne PAULMIER, présence de h.h. Olivier PAULMIER, sr de Courtonne, oncle de l'épouse.
- C.m. 28.12.1644 entre François LE BRUN, sr de la Mothe et Dlle Michelle Catherine PAULMIER, fille de + Olivier et de Dlle Marie de COLLET, présence de n. et d.p. Mre Jean PAULMIER, prêtre, président du Conseil souverain de la Cté d'Aspremont, Conseiller de S.M. le roi de

Danemark et de Norvège et son ministre en la Cour de France, chanoine de Lisieux et sieur de la Pluyère, frère aîné, de Robert PAULMYER, frère mineur, et de Gabriel PAULMYER, autre frère.

- C.m. 4.01.1655 h.h. Jean Baptiste LE DOUX, sr de la Rozière, fils de + Jean, sr des Parcs, et de h.f. Simone PAULMIER et de h.f. Louise LE FEBURE. Présence de n.h. Me Olivier PAULMIER, etc..., parents.

- SENEY

D'après le dossier SENEY du fonds Dom Lecourt aux A.D. Calvados :

1. Anne SENEY, nommée Marie de SENEY,  
x a) Germain RIOULT, conseiller, b) Robert Antoine PAUMIER, éc.
2. Sébastien de SENEY, député à Lisieux.
4. Mre Richard de SENEY, tabellion.
5. Elisabeth TROUPLIN, veuve et tutrice en 1631.
8. Jean de SENEY, cité en 1631 comme père de Richard (aveu à la sgrie de Blangy).
16. Louis de SENEY x C.m. Moyaux 1480.
17. Olive LE VILLAIN.
34. Richard LE VILLAIN?

G. d'ARUNDEL de CONDÉ

B.121 - DU ROZEL, Montsecret (Orne)

- I. Raol ou Raolet DU ROZEL, éc. c. 1483 x Jeanne DU MESLAY.
- II. Raol DU ROZEL, éc., sr de la Motte, x Catherine LEDEVIN de la Maison de Montbaye.
- III. Gabriel DU ROZEL, éc., sr de la Rivière + 22.02.1610 x Françoise DU TEIL de la Maison de Samoy, C.m. 24.08.1555 devant le Bailly de Condé-sur-Noireau.
- IV. Jean DU ROZEL, éc., sr de Saint-Pierre x Catherine LE HÉRICY de la Maison de Montbray, C.m. 6.06.1611 reconnu le 21.06.1615 devant les tabellions de Thury.
- V. Barbe DU ROZEL + 1.11.1692 Montsecret (Orne) x 19.02.1640 Montsecret (Orne) C.m. 31.01.1640 devant les Tabellions de Vassy.
- VI. Charles ONFRAY, sr du Val ° Frenes + 30.11.1673 à Montsecret, avocat au Parlement de Rouen.

Références :

Arrêt de la cour des Aides de Rouen 23.03.1679, entérinant la lettre de relief de noblesse du 30.03.1675 de Barbe du ROZEL (A. Seine-Mar. cotes 3 BP 50 et 3 BP 486).

Je suis descendant direct de toutes les personnes citées ci-dessus.

T. KERISEL

B.128 - de TOURNAY

Sources : Frondeville, les Présidents au Parlement de Normandie, les Conseillers au Parlement de Normandie, 1499-1594.

On s'y reportera utilement pour les détails biographiques.

1. Antoine d'AUBERT, baron d'AUNAY, ° Aunay 10.09.1621 + Aunay 9.03.1676 x 13.12.1649 Françoise de VILLETTE, veuve de Charles de BELLÉE, gouverneur de Barcelone.
2. Hervieu AUBER, éc., sgr de St-Saire, + 23.04.1642 (+) Aunay x C.m. 21.10.1618.
3. Claude LAMBERT + av. 07.1638.
4. Georges AUBERT, éc., sgr de St-Saire (Vté de Neufchâtel) + 5.10.1588 x C.m. 23.03.1581
5. Marie PATRY, dame de la baronnie d'Aunay-sur-Odon. Veuve, elle épousa Charles de PIEDELEU, éc., sgr de Baron.

6. Jean LAMBERT, sgr de Formentin ° 1540 + 1602, x C.m. 15.08.1584.
7. Marie de CAUVIGNY + 1635 (†) Jacobins de Caen.
8. Guillaume III AUBER, éc., sgr de la Haye, conseiller au parlement de Normandie, + 22.12.1560 (†) Carmes de Rouen, x C.m. 25.04.1529.
9. Jeanne SURREAU, dame de Montigny, + 24.01.1583 (†) Carmes de Rouen.
10. Jacques PATRY, baron d'Aunay.
11. Madeleine des ESSARTS.
12. Robert LAMBERT, sgr de Formentin, bourgeois de Lisieux, + ap. 1570 x 1550 Ca.
13. Jacqueline ADAM.
14. Jacques de CAUVIGNY, sr du Maupas, enquêteur pour le roi à Caen.
15. Marie LECOINTRE.
16. Guillaume II AUBER, éc., sr de la Haye, conseiller de la ville de Rouen, anobli par les francs-fiefs, + 1555 âgé de 75 ans, x 1<sup>e</sup> 1501,
17. Marie COURANT.
18. Jean SURREAU, sgr de Farceaux-en-Vexin.
19. Marguerite LA VIEILLE + Rouen 27.10.1556 (†) Carmes de Rouen.
24. Pierre LAMBERT, avocat au bailliage d'Orbec en 1503, élu à Lisieux.
25. Jeanne de COURSEY.
26. Raoul ADAM, receveur des aides et tailles à Lisieux.
32. Guillaume I<sup>er</sup> AUBER, bourgeois de Rouen, (†) Rouen (St-Herblanc) x 1468.
33. Catherine LE TABLETIER, dame de la Haye.
36. Thomas SURREAU x 1<sup>e</sup> Paris (St-Séverin) 25.06.1482.
37. Geneviève CHAPELLE + 4.07.1488 (†) Carmes de Rouen.
38. Guillaume LA VIEILLE, sr de Montigny, grenetier au sel à Rouen.
48. Guillaume LAMBERT, sommelier de l'échansonnerie de Charlotte de Savoie, 2<sup>e</sup> femme de Louis XI, vicomte d'Auge de 1461 à 1472.
72. Jean SURREAU, sr de Farceaux, grenetier à Rouen, + 1464 x 06.1431.
73. Jeannette LE TRÉFLIER + 10.1488.
74. N ? CHAPELLE, lieutenant criminel à Paris.
75. Catherine de DRAC.
144. Pierre SURREAU, trésorier de France en 1435.
145. Florence de CANTEPRIME.

G. d'ARUNDEL de CONDÉ

B.170 - HEUDE (Rouen)

Il fallait lire : " Ci-devant paroisse (Sainte)-Marie-la-Petite ", l'administration révolutionnaire ayant retiré le mot " saint ".

Voici l'acte en question :

Bibliothèque Municipale de Rouen, registre paroissial 814, paroisse Ste-Marie-la-Petite 24.10.1773, baptême de Marie Anne Adélaïde Cécile née le 23, fille de Pierre HEUDE, boucher, et de Marie Anne Cécile BELLENGER, de cette paroisse. Parrain Nicolas BELLENGER, chaircutier (sic), marraine Cécile NIANTELLE, femme de Toussaint HEUDE, boucher. Le père absent.

G. d'ARUNDEL de CONDÉ

B.198 - LEVARD de CAHAGNOLLES

L'original de l'ouvrage est conservé par son auteur, M. Jean MOTTE, 7, rue de l'Isère, 38610 Gières.

Un exemplaire peut être consulté à la bibliothèque de Saint-Lô.

D<sup>r</sup> Jacques POLONOVSKI

J'ignore si cela a un rapport avec la question posée, mais je trouve dans : " Extraits des Archives du Château de Segange (Allier) " par G. du BROC de SEGANGE, page 33 :

" ... Louise du BROC était (1612-1636) femme de Claude de TOURNAY, seigneur de Poulligny, conseiller du Roi, procureur au grenier à sel d'Auxerre ".

page 102 : DETOURNAY :

" Claude de TOURNAY et Louise du BROC eurent une fille, Anne, baptisée le 26 juin 1619 à Saint-Eusèbe d'Auxerre, dont fut parrain un autre Claude de TOURNAY, fils d'un trésorier général de Bourgogne ; une autre fille, Marie, baptisée le 28 mars 1627, dont fut marraine Marie du BROC, femme d'Edme BARGEDÉ ; un fils, Amboise, baptisé le 1<sup>er</sup> juin 1635, et encore une fille, Catherine, baptisée le 27 juin 1636, toujours à Saint-Eusèbe. Armoiries inconnues ".

Michel VENTRILLON

VI - DIVERS

1. CARNET FAMILIAL

- M. Philippe HENRY et Mme, née Marguerite BOUQUET des CHAUX, ont la joie de faire part de la naissance de leur petite-fille Aurélia, fille de M. Louis Joseph HENRY et Mme, née Chantal CORNU-LANGY, à Vernon (27), le 26 octobre 1979.

Nos félicitations aux heureux parents et grands-parents.

- Nous apprenons le décès de M. Bernard GUYANT, maire de Douvrend, le 7 janvier 1980 à Paris, dans sa 66<sup>e</sup> année, frère de notre collègue, M. Jean-Bernard GUYANT (n° 165) et cousin de la comtesse d'ARUNDEL de CONDE.

Avec nos condoléances et sympathie.

2. NÉCROLOGIE

M. Marcel RONCEREL n'est plus. Il s'était retiré à Vernon où avait toujours habité une longue lignée de ses ancêtres depuis 1550. Cofondateur du " Cercle d'Etudes Vernonnais " dont il fut le secrétaire et le rédacteur du Bulletin, il y écrivit de nombreux articles d'histoire locale. Auparavant, étant directeur de banque à Brionne, il étudia les Confréries de Charité, si riches dans cette région, et peignit d'admirables dessins de chaperons de couleurs différentes dans chaque village. Il publia un ouvrage : " Brionne, glanes historiques " (1952). Intéressé par la généalogie et surtout par l'héraldique, il établit, avec la collaboration de J.F. Walmsley, la généalogie anglo-normande des Seigneurs de Vernon au Moyen-Age jusqu'à nos jours (cf. Nouv. de l'Eure n° 44, p. 7, 1971) et acheva l'Armorial général de Vernon, resté inédit. Membre de notre cercle, il fut heureux d'assister aux Assemblées de Rouen et d'Evreux et s'intéressa beaucoup à notre bulletin.

Nous prions Mme Roncerel et ses enfants et petits-enfants, de croire à notre sympathie émue. Le 13 octobre 1979,

Ph. HENRY

### 3. DEMANDES ET OFFRES DE RECHERCHES

- . M. DODEMAN (n° 253) (Les Alizés, Bellepierre 97400 St-Denis de la Réunion), souhaiterait trouver une personne pouvant faire des recherches dans l'Avranchin :
    - soit en échange de recherches à la Réunion,
    - soit à des conditions à proposer.
  - . M. Patrick AYMOZ (n° 395) signale qu'il pourrait faire quelques recherches pour nos membres dans la région marseillaise.
  - . M. Jacques MARICAL (n° 369) sollicite la coopération d'un de nos membres pour quelques recherches à effectuer dans les registres paroissiaux de Bolbec et de Yébleron, ainsi qu'aux greffes des tribunaux du Havre et d'Yvetot.
  - . M. Michel PERDU (n° 340) peut effectuer des recherches aux Archives Départementales des Pyrénées Orientales, ainsi que dans la région de Perpignan.
  - . M. Ferdinand LAPERSONNE, du Groupement généalogique de la Région du Nord (102, rue du Dragon 59200 Tourcoing) souhaite entrer en relation avec toutes personnes ayant recueilli des renseignements sur des familles du même nom que lui, et pouvant effectuer des recherches sur une famille LAPERSONNE à Mésangueville, près de Neufchâtel-en-Bray au XIX<sup>e</sup> siècle. En échange, il pourrait faire quelques recherches aux archives du Nord.
- 

Directeur-Gérant : Gérard d'ARUNDEL de CONDÉ, 8, impasse d'Anvers  
76000 Rouen.

Dépôt légal n° , 1<sup>er</sup> trimestre 1980.

Imprimé pour le Cercle Généalogique et Héraldique de Normandie par les  
Ets René TERNON, 34, rue de Fontenelle 76000 Rouen.